

Mars 2001

Numéro: 63

Le Trésor des Kirouac

Revue des descendants de Urbain-François Le Bihan, sieur de Kerobach



Avril. Tout frais libéré de la dalle de glace qui pesait sur lui depuis cinq mois, le lac riait hier de toute la joie de ses eaux neuves, bleues d'un bleu d'acier. Les petites vagues léchaient alertement les derniers croûtons de glace poussés sur le rivage, et qui, sur l'autel du printemps, sacrifiaient au soleil leurs âmes fugaces de cristal!

Kérouac ✦ Kéroack ✦ Kirouac ✦ Kyprouac ✦ Kérouack ✦ Kirouack

Sommaire

Mot du président	- 3 -
Texte de la conférence de Clément Kirouac	- 4 à 19 -
En provenance du secrétariat	- 20 et 21 -
Mon premier voyage au Canada	- 22 -
Produits et archives audio-visuels	- 23 -
Le mot du trésorier	- 24 et 25 -
Revenus année 2000	- 26 -
Dépenses	- 27 -
Comparaison des revenus et des dépenses 1997 à 2000	- 28 -
Des nouvelles d'une famille Kyrouac vraiment "sur la route"	- 29 à 31 -
Généalogie de Jean-Louis Kérouac	- 32 -
Jean-Louis Kérouac	- 33 -
Nomination du secrétaire général du congrès forestier mondial de 2003	- 34 et 35 -
Cinquième anniversaire du décès de Jan Kerouac	- 36 -
Appel à tous	- 37 -
La "snowmobile" de Bombardier revit à Cap-St-Ignace	- 38 -
Représentants régionaux de l'Association et nouveaux membres	- 39 -

Référence de la page couverture :

Frère Marie-Victorin (Conrad Kirouac), 1885-1944, botaniste et écrivain québécois.
Le Lac seigneurial de Saint-Bruno.
Dans : Les collines montérégienues, Ed. Loze-Dion, Montréal, 1996, p.16.

Marc-Aurèle de Foy Suzor-Coté (1869-1937)
Dégel d'avril
Huile sur toile, 80,8 x 100,7 cm

LE TRÉSOR DES KIROUAC

Mars 2001 No:63

Le trésor des Kirouac, bulletin de
liaison de l'Association des
familles Kirouac est distribué à
tous ses membres.

Collaboration

Jacques Kirouac
François Kirouac
Clément Kirouac
Éliane Tardif
Hélène Kirouac
René Kirouac
André Kirouac
Jean-Louis Kérouac
Gregory Kyrouac
Michel Bormais
Maryvonne Le Coat
Sylvie Ruel
Michèle LaFerrière

Dactylographie

Véronique Bergeron
François Kirouac
Fédération des Familles Souches

Graphistes

Jean-François Landry
Raymond Bergeron

Traduction

Marie Lussier
Michel Bormais

Conception

Marie Kirouac
1135, Gustave-Langelier
Cap-Rouge, Québec
G1Y 2J6



Mot du président

Bien chers Kirouac, Kérouac et Keroack membres de notre association, quel plaisir d'occuper une nouvelle fois la présidence de notre association en ce début du nouveau millénaire! Comme vous l'avez vu dans la revue du mois de décembre, le conseil d'administration m'a nommé à la présidence pour terminer le mandat de Clément Kirouac. Quel grand personnage et quel excellent travail de recherche il a accompli pour nous tous! Merci beaucoup Clément, mon frère parmi les Kirouac!

Nous pouvons constater aujourd'hui qu'il a su donner un deuxième souffle à notre association et que le train que Jacques Kirouac avait mis en route en 1980 a pris de la vitesse durant la présidence de Clément. La création de notre association a su être un outil de promotion qui fait en sorte que maintenant notre nom est mieux connu de tous.

Notre association comprend des membres de toutes les régions de l'Amérique et en cela, elle me rappelle que dans ma propre famille, lorsque je recule de deux ou trois générations, il y avait trois frères qui se sont établis, à l'image de notre association, l'un aux États-Unis, un autre dans l'Ouest canadien et un dernier à Sainte-Croix-de-Lotbinière. Il en a été de même dans beaucoup de familles. Les descendants de ces Kirouac, Kérouac et Keroack se retrouvent aujourd'hui par l'entremise de notre association. En plus d'être un outil de promotion, notre association a su jouer un rôle de rassembleur.

Notre association a su aussi jouer ce rôle de rassembleur d'une autre façon. Lorsque notre ancêtre quitta sa Bretagne natale, il ne se doutait pas que, quelque deux cent quatre-vingts ans plus tard, ses descendants renoueraient avec les descendants de ses frères et sœurs à l'occasion d'un voyage de retour aux sources effectué l'été dernier. Merci à lui pour son courage et surtout pour nous avoir transmis cette fierté d'être des Kirouac, Kérouac et Keroack.

Fraternellement, André Kirouac

Hollis été 2001

Vous savez maintenant que notre prochaine rencontre aura lieu aux États-Unis les 14 et 15 juillet 2001. Si vous êtes intéressés à faire le voyage en autobus, on vous demande de contacter André Kirouac (418-926-3814) avant le 15 avril prochain pour réserver votre place. Le coût du transport est de 65 \$ par personne et est payable par chèque au plus tard à cette même date.

L'itinéraire projeté pour le moment serait le suivant :

Départ de Sainte-Foy vers six heures trente le 14 juillet. Un arrêt est prévu à Victoriaville et un autre à Drummondville. Le trajet est d'une durée de 8 heures comprenant un arrêt d'une heure pour le repas du midi. L'arrivée à Hollis se ferait vers quatorze heures trente.

Le lendemain, 15 juillet, le départ de Hollis pour Sainte-Foy se ferait vers seize heures. Il y a, bien sûr, un arrêt prévu à Drummondville et un autre à Victoriaville. Comme à l'aller, une heure d'arrêt est prévue pour le repas du soir.

Si nous n'avions pas assez de personnes pour effectuer le voyage, le montant du voyage vous serait remboursé intégralement.

SOCIÉTÉ GÉNÉALOGIQUE CANADIENNE-FRANÇAISE



Montréal le 10 janvier 2001
Conférence prononcée
par Clément Kirouac

Tel qu'annoncé dans le numéro de décembre du Trésor, Clément Kirouac a prononcé, le 10 janvier dernier, une conférence devant les membres de la Société généalogique canadienne-française. L'événement avait lieu à la Maison de la Généalogie à Montréal et Madame Françoise Le Bihan, Consule de France à Montréal était présente de même que Monsieur André Kervella, Président de l'Union des Bretons du Canada.

En ce soir de janvier, une centaine de personnes : généalogistes, chercheurs et amis, dont une bonne vingtaine de Kirouac, sont venus entendre cette conférence intitulée « L'énigme de l'Ancêtre des Kirouac enfin résolue ». Le Conseil d'administration de l'Association était représenté par Pierre Kirouac de Trois-Rivières, Vice-président. Jacques Kirouac, le Président Fondateur de l'Association des Familles Kirouac, était aussi présent.

Durant 1h20 minutes, Clément a fait l'historique des recherches menées sur l'ancêtre des Kirouac, soit de la fin du 19^{ème} siècle à 1999. Il était assisté du support audio-visuel d'acétates projetées sur écran et l'assistance a suivi attentivement le long récit de la saga des

Kirouac. Le conférencier a été présenté et remercié par Monsieur Marcel Fournier, le Président de la Société généalogique canadienne-française.

Le tout s'est terminé par un café servi dans la salle de consultation où les participants ont eu l'occasion d'échanger entre eux et de parler au conférencier. Nous reproduisons dans les pages qui suivent le texte intégral de cette conférence.

LA RÉDACTION

For our Members of the United-States :

The following conference delivered by Clément Kirouac, January 10, at the French-Canadian Genealogic Society will be translated in English by Marie Lussier and published in « Le Trésor des Kirouac », in the next June issue.



SOCIÉTÉ GÉNÉALOGIQUE CANADIENNE-FRANÇAISE

**Montréal le 10 janvier 2001
Conférence de Clément Kirouac**

Madame Françoise Le Bihan, Consule de France à Montréal

Monsieur le Président de la Société généalogique canadienne-française
Monsieur le Président de l'Union des Bretons du Canada
Monsieur le Vice-président de l'Association des Familles Kirouac
Amis généalogistes et chercheurs
Parents et amis des Kirouac

L'énigme de l'ancêtre Kérouac enfin résolue Une coopération Bretagne-Québec

« Urbain-François Le Bihan, sieur de Kervoach aimait brouiller les pistes. Il s'était embusqué au plus profond des archives bretonnes et québécoises et il aura fallu des années de recherches pour découvrir ce fils de famille, devenu aventurier pour collecter les plus belles fourrures et tenir son rang. » (Patricia Dagier, Généalogiste et co-auteur du livre « Jack Kerouac, au bout de la route...la Bretagne »).

PRÉSENTATION

C'est un grand plaisir pour moi ce soir de présenter devant les membres de la Société généalogique canadienne-française les résultats d'une recherche que j'ai entreprise, à titre tout à fait personnel, au printemps de 1996. Une étroite collaboration entre la Bretagne et le Québec a fini par venir à bout de l'énigmatique ancêtre des Kerouac, Kirouac et Kéroack d'Amérique. La grande responsable de cette découverte est Madame Patricia Dagier, du Centre généalogique du Finistère, antenne de Quimper, que j'avais eu la chance de contacter à l'automne 96. Après trois ans de recherche soutenue, et grâce à la rigueur de cette généalogiste passionnée, le vrai visage de notre ancêtre nous était révélé à la fin de septembre 1999. Je dois souligner aussi la précieuse collaboration de François Kirouac, de Québec, qui s'est joint à la démarche au printemps de 1998.

Ma communication se veut un encouragement à tous les généalogistes qui rencontrent des difficultés quasi insurmontables dans leurs recherches et qui, bien souvent, ont envie de tout abandonner.

Par déformation professionnelle, mon exposé revêtira un caractère pédagogique et il suivra de façon méthodique le déroulement dans le temps des recherches menées sur l'ancêtre des Kirouac, soit :

- 1) de la fin du 19^{ième} siècle à 1995
- 2) de 1996 à 1999 inclusivement.

1. INTRODUCTION

On dénombre au Canada et aux Etats-Unis, pas moins de six graphies différentes de notre nom : Kérouac, Kéroack, Kirouac, Kyrouac, Kérouack, Kirouack. Au temps de nos ancêtres, où la grande majorité des gens ne savaient pas écrire, nous avons même retrouvé dans divers actes paroissiaux des Carouac, des Carunoac voire même des Keloaque, mais il s'agissait toujours de notre patronyme, nom d'origine bretonne. La première syllabe de notre nom, Ker, signifie maison ou village et on compte en Bretagne pas moins de 18 000 patronymes et toponymes commençant par un Ker. De plus, les anciens Bretons avaient l'habitude d'utiliser le K barré (K/) qui était l'équivalent du Ker. Certaines graphies de notre nom pouvaient varier avec les signatures. K/voac, K/uoac, K/voach. Nos recherches récentes sur le terrain ont démontré que K/voac se prononce Kerouac. Et puis, en langue bretonne, le v et le u étaient escamotables, ce qui donnait Kéroac.

Ici, beaucoup de familles se sont intéressées à leur généalogie et ont rapidement remonté à leur ancêtre en identifiant la présence de lointains cousins du même patronyme en France. C'est ainsi que les Tardif venaient d'Étables-sur-Mer, près de Saint-Brieuc, les Legaut dit Deslauriers d'Irvillac en Bretagne et les Perron, de La Rochelle. Mais en ce qui nous concerne, on n'a retrouvé personne portant le nom de Kerouac en Bretagne et ce, malgré la multitude de patronymes commençant par la syllabe Ker. Bizarre n'est-ce pas, pas un Kerouac en Bretagne et près de 3000 en Amérique.

2. LE PREMIER DOCUMENT : L'ACTE DE MARIAGE DE L'ANCÊTRE

Tout comme l'ont fait les premiers chercheurs de notre famille, examinons les principaux éléments de l'acte de mariage

de mon ancêtre, mariage qui a eu lieu à Cap-Saint-Ignace, le 22 octobre 1732. Il signe à la manière bretonne, signature que nous n'avons su élucider vraiment que durant la dernière décennie.

*« L'an mil sept cent trente deux, le vingt deuxième jour du mois d'octobre, après avoir eu la dispense de trois bans de mariage de Monseigneur de Samos, Coadjuteur de quebec entre le sieur Maurice Louis **Le Brice de Karouac** de la paroisse de **Beriel**, Esveché de Cornouaille fils de monsieur françois hyacinte Le Brice de Karouac Et de dame **Véronique Magdeleine de meu Seuillac** Ses pere et mere d'une part, Et de Louise Bernier fille de deffunt jean Bernier Et de Geneviève Caron Ses pere Et mere de cette paroisse d'autre part.
(. . .) en présence de **Nicolas Jean de Kerverzo** (. . .)*

frere Simon Foucault miss.

**Maurice Louis Le
Bris S De K/voach**

3. LA TRADITION TENACE DE L'ABBÉ JULES-ADRIEN KIROUAC

Pour les Kirouac, le travail sera long et ardu pour retrouver ce patronyme de « Kervoach » qui n'en était pas un et pour identifier la paroisse natale de « Beriel » qui n'était pas une paroisse non plus. Il y a plus d'un siècle, l'Abbé Jules-Adrien Kirouac, suite à un voyage en France, avait élaboré une **hypothèse** qui s'est transmise de génération en génération dans notre famille. Pour vous la présenter, je me permets de citer ici un large extrait du livre de Patricia Dagier, « Jack Kerouac, au bout la route...la Bretagne ».

« L'une de ces hypothèses, émise par l'abbé Jules-Adrien Kirouac, qui avait, au retour d'un voyage en Bretagne, en 1892, déclaré avoir vu l'acte de naissance de son ancêtre, allait se transmettre pendant plus d'un siècle. Sa méthode de recherche était fantaisiste. Il partait du principe que son ancêtre étant un aristocrate, son illustre nom figurerait forcément dans un de ces grands ouvrages appelés nobiliaires et conservés dans les salles de la Bibliothèque Nationale de Paris. Malheureusement, si un grand nombre de patronymes bretons commençaient par un Ker, aucun ne correspondait à celui qu'il portait. Un seul de Kerouartz, appartenant à une très vieille famille bretonne, originaire du Léon, qui possédait à l'époque plusieurs propriétés, dont un château à Guingamp et un autre à Lannilis, un seul avait retenu son attention. De Kirouac, Kerouac, Le Bris de Kervoach à Kerouartz et à Le Bris de Kerouartz, il n'y avait qu'un pas. Aucun doute, il tenait là l'origine de sa famille.

L'abbé Jules-Adrien Kirouac affirmait s'être rendu dans la paroisse de Berrien, y avoir rencontré le curé, et avoir eu la confirmation que trois membres de cette illustre famille, Louis Le Brice de Kerouartz, Alexandre son oncle, et un troisième homme, mort dans la traversée de l'Atlantique. (...) Il précisait également que Berrien s'écrivait à présent Beriel, ceci pour justifier l'erreur de graphie commise par le père Simon Foucault, le jour du mariage de l'ancêtre en 1732 ». (Fin de la citation).

Après la mort de l'abbé Jules-Adrien, c'est son neveu et héritier spirituel, le Frère Marie-Victorin, de son vrai nom Conrad Kirouac, qui reprit de flambeau et au fil du temps, la tradition allait s'adapter aux circonstances. Puis le Frère Marie-Victorin a transmis ses écrits à son ancien professeur, le Frère Lucien Serre, historien qui, lui, les colligea et en fit l'article de référence sur notre famille, article publié en 1928 dans le Bulletin de

Recherches historiques. Qui, dans notre famille, aurait pu remettre en question les dires du célèbre Frère Marie-Victorin, le grand savant et botaniste canadien-français ?

4. LA TRADITION DE L'ABBÉ JULES-ADRIEN REPRIS PAR LUCIEN SERRE

Pendant plusieurs années, cet article de Lucien Serre aura été « la » référence pour écrivains et chercheurs. Qu'il me suffise de mentionner l'historien Robert Rumilly qui, dans un ouvrage bien connu, 'Le Frère Marie-Victorin et son temps', publié en 1949, reprend intégralement à son compte les dires de Lucien Serre et je le cite : « L'abbé Jules Kirouac, curé de Sainte-Justine, a obtenu ces renseignements au cours d'un voyage en France. Il les a communiqués à son neveu, le Frère Marie-Victorin, qui les a lui-même transmis à Lucien Serre, en 1928. Ces renseignements et ceux qui suivent sur le même sujet ont été rassemblés par l'Institut généalogique Drouin de Montréal. Cet Institut a préparé pour nous, sur la famille du Frère Marie-Victorin, des notes généalogiques constituant un précieux document historique. Nous désirons l'en féliciter et l'en remercier. » (Cf. Œuvre citée, p.1).

Que contenait donc l'article de Lucien Serre publié dans le Bulletin de recherches historiques de 1928 ? L'ancêtre ne venait plus de Beriel mais de Kerien, dans le but évident de raccorder cette petite commune des Côtes-du-Nord aux de Kerouartz qui y avaient vécu et d'où étaient partis trois frères en 1730 dont l'un serait mort durant la traversée. À son arrivée en Nouvelle-France, Maurice-Louis de Kéroac aurait tenu commerce à Kamouraska. Son autre frère, Alexandre de Kérouack, qui n'a pas fait souche au pays, n'a laissé qu'une seule trace de sa présence, soit sa signature au baptême du 3^{ème} fils de Maurice-Louis. Le grand généalogiste, Mgr Cyprien Tanguay, ne fait aucunement mention de ce frère et nous

verrons un peu plus loin ce qu'il en était exactement de cette signature et de qui elle était vraiment, démolissant ainsi la légende des trois voyageurs.

Lors du mariage de mon ancêtre en 1732, un compatriote, Nicolas Jean de Kerverzo, signe comme témoin du marié et, des historiens d'ici ont prétendu que ce Kerverzo était rentré en France par la suite. Mes recherches de 1998 ont démontré qu'il s'agissait en fait de Nicolas-Jean Olide de Kerverzo, originaire de l'Évêché St-Brieuc en Bretagne, marié en 1736 à la Pocatière, et qu'il pratiqua le notariat de 1748 à 1755 laissant 365 actes notariés. Dire qu'il n'avait pas laissé de traces après le mariage de son compatriote de K/voach est tout à fait inexact.

Mgr Tanguay nous dit que l'ancêtre eut trois fils dont deux avaient fait souche mais il a eu la main moins heureuse quand il s'est agi de les nommer dans l'ordre car il a alors inversé l'aîné et le cadet. C'est en découvrant les deux contrats de mariage de ces deux fils dans le Logiciel Parchemin que j'ai constaté la méprise. En réalité, « Louis est le fils dernier » (Notaire Dupont, 1757 01 10) et Alexandre, dit « Alexandre-Simon », est l'aîné » (Notaire Dupont, 1758 06 13). Finalement, et toujours selon la tradition laissée par Lucien Serre, en mars 1736, pour une affaire de succession, et afin sans doute d'approvisionner le magasin, Le Brice de Kéroac partit du Cap-Saint-Ignace sur une goélette pour aller s'embarquer sur un navire à destination de la France. Il tomba malade vis-à-vis de Kamouraska où il mourut le 5 mars 1736. Celui qui a écrit ces lignes ne devait pas savoir que le St-Laurent n'était pas navigable à cette époque de l'hiver.

5. LES AUTRES SOURCES GÉNÉALOGIQUES

Pour ce qui est des autres sources généalogiques concernant le nom de

l'ancêtre des Kirouac, tous les grands outils généalogiques canadiens-français se sont référés à l'acte de mariage de 1732. Tous ont transcrit le patronyme Le Bris par celui de Le Brice, et pour ce qui est de la particule de Kervoach, Mgr Tanguay nous donne Kéroach dit Kéroac, dit Breton et Kuéroack. Les autres ouvrages donnent en général Kéroac, voire même Kirouac. Les seules différences qu'on retrouve dans ces ouvrages généalogiques portent sur des graphies quelque peu différentes de la signature de notre ancêtre, sans doute dues aux particularismes de la langue bretonne. Même pour nous, Kirouac, la lecture correcte de notre patronyme d'origine, K/voach, n'a été faite que récemment à la lumière des particularités bretonnes exposées plus haut, et nous verrons plus loin toute l'importance de la révision de cette lecture bretonne.

6. LE LIEU D'ORIGINE DE L'ANCÊTRE

De plus, une autre confusion était venue s'ajouter à la première, soit celle du lieu d'origine de notre ancêtre inscrit dans son acte de mariage. Le père Simon Foucault avait écrit « Beriel », graphie qui a été, comme on l'a vu dans la tradition de Lucien Serre, à l'origine de bien des affirmations douteuses. Et pourtant, dès 1892, l'abbé Jules-Adrien Kirouac ne disait-il pas s'être rendu à « Berrien »? Et plus près de nous, le Dictionnaire national des Canadiens-français de Drouin, Édition de 1958, indiquait bien que l'ancêtre des Kirouac venait de « *Berrien en Cornouaille* », ce qui s'est avéré être le véritable lieu d'origine de notre ancêtre.

Comme pour notre patronyme, ce sont des recherches récentes qui sont venues régler le sort de Beriel et de Kerien. Pour ce qui est de Beriel, voici la réponse de Monsieur Seckel de la Bibliothèque nationale de France en 1996 : « *Pas de paroisse de Beriel. (...) Nos prédécesseurs en précision généalogique, ont fait le rapprochement éventuel avec la commune bien réelle de Berrien,*

département du Finistère, canton de Huelgoat. » Mais que dire de « Kerien » véhiculé par la tradition de Lucien Serre ? Voici ce qu'en disait Madame Jeannine Blonce, présidente du Centre généalogique des Côtes d'Armor, dans une lettre du 26 novembre 1996 : « J'ai consulté le recueil des trèves et paroisses des Évêchés de Dol, Rennes, St-Malo, Nantes et St-Brieuc. Je n'ai pas trouvé de Kerien et il n'apparaît pas non plus que Beriel soit devenu Kerien. » Que de détours pour en arriver à Berrien, immense paroisse à deux trèves : Huelgoat et Locmaria-Berrien, situées à la frange des Monts d'Arrée. De nos jours, Huelgoat a englobé Berrien pour devenir le centre important de cette région et, comme nous le verrons, le point d'ancrage de mes ancêtres.

7. CRÉATION DE L'ASSOCIATION DES FAMILLES KIROUAC

Même si la tradition de Lucien Serre a duré plusieurs décennies, voire jusqu'au début des années 90, cela ne veut pas dire que chez les Kirouac d'ici, les choses stagnaient, loin de là. À l'instar de nombreuses familles québécoises, l'Association des Familles Kirouac voyait le jour en 1980 et était animée d'un réel désir de reprendre les recherches sur une base nouvelle. À la fin des années 80, un chercheur breton, M. Le Petit, était embauché avec mandat de tirer notre histoire au clair. Pendant au moins cinq ans, il examina les registres de plusieurs villages bretons dont ceux de Berrien (Huelgoat) où il retint le nom d'un certain François Le Bris et sur lequel il orienta ses recherches parce qu'il le « soupçonnait d'être le père de notre ancêtre ». Il y releva aussi une mention d'un François-Joachim Le Bihan de Kervoac et les noms de quelques membres de cette famille.

Et dans une sorte de bilan de ses recherches, voici ce qu'il affirmait dans le Bulletin des familles Kirouac de décembre 1994 : « Autant d'hypothèses que je livre à votre perspicacité ». Six mois plus tard,

dans le Bulletin de juin 1995, le président fondateur de l'Association, Jacques Kirouac, commentait ces résultats en ces termes : « Toutes ces démarches devraient éventuellement produire quelque chose. En cette matière, il nous faut être patient et le hasard constitue peut-être notre meilleur allié. »

8. UNE RECHERCHE PERSONNELLE DE 1996 À 1999.

M'étant toujours intéressé à l'histoire de notre famille et comme j'étais alors retraité, en 1996, je décidai donc à titre personnel, de m'impliquer dans cette recherche de mon ancêtre. En mai de la même année, en préparation à un voyage que je ferais en Bretagne en septembre, j'ai expédié une centaine de cartons de recherche à des Le Bris relevés dans les annuaires téléphoniques des départements du Finistère, des Côtes d'Armor et du Morbihan. J'avais éparpillé mon envoi sur 27 communes ou municipalités de ces départements et j'avais pris soin de mettre un appât à cet avis en y indiquant que l'écrivain américain Jack Kerouac faisait partie de cette famille « Le Bris de Kérouac ».

L'un des destinataires, Pierre Le Bris, libraire et éditeur à Brest, avait déjà rencontré Jack Kerouac lors du voyage que ce dernier avait fait en Bretagne, en 1965. Ce Le Bris très connu allait par la suite me donner un sacré coup de pouce. Grâce à ses contacts avec André Rivier, journaliste au Télégramme de Brest, il fit paraître intégralement mon avis de recherche dans le journal qui tirait à 200 000 exemplaires à cette époque. La nouvelle parut le samedi 17 août 1996, quelques jours avant mon arrivée en Bretagne. Voici comment Patricia Dagier décrit dans l'ouvrage déjà cité les retombées de cet avis de recherche : « Nul ne pouvait plus ignorer que les Kerouac d'Amérique cherchaient leur ancêtre breton. Ils allaient d'ailleurs être nombreux, les 'cousins le Bris' et tous les

autres, des jeunes, des vieux, des Bretons, des parisiens, des historiens, des passionnés, des savants, des généalogistes, des libraires, des journalistes, des écrivains, des fans de Jack Kerouac et une foule d'anonymes, à s'intéresser de près à cette énigme. »

Dans ce branle-bas de recherches tous azimuts, toutes sortes d'hypothèses furent émises. On pensait que les Kerouac pouvaient venir de Gouarec dans les Côtes d'Armor, du bourg de Muzillac dans la Morbihan, du village de Kerouac en Kernével, de la chapelle de Perguet en Bénodet, autrefois Beriet, de l'étang de Kervoarc'h en Plomelin, du bourg de Berrien, du Moustoir en Châteauneuf-du-Faou, de Carhaix et de tant d'autres. Tous ces lieux mentionnés avaient tous un trait en commun : ils n'avaient pas été soumis à la rigoureuse ascèse de la lecture des actes paroissiaux, actes qui auraient pu éventuellement nous faire la surprise de la présence de « Le Bris de Kervoac » ayant vécu en ces endroits.

9. UN VOYAGE EN BRETAGNE EN 1996

Du 26 août au 24 septembre 1996, ma femme et moi avons parcouru la Bretagne, visitant les services d'archives et les centres généalogiques en multipliant les contacts avec les personnes susceptibles de m'apporter leur aide. Mon ancêtre étant originaire de Cornouaille, Quimper constituait donc un centre incontournable. C'est ainsi que le 3 septembre, je me rendis au Centre généalogique du Finistère, où je fis la rencontre de Michel Paugam, généalogiste, qui prêta une oreille plus qu'attentive à ma démarche me demandant de le rappeler avant la fin de mon voyage. Lors de cet appel, c'est à Madame Patricia Dagier que j'eus l'immense chance de parler. J'ai compris tout de suite que le courant passait entre elle et moi et que, de plus, cette généalogiste faisait preuve d'un dynamisme peu ordinaire. Nous nous

sommes donc mis d'accord pour garder le contact et établir un plan de travail. L'histoire d'une hypothétique famille « Le Bris de Kerouac » la fascinait quoi qu'elle ne connaissait pas de Kerouac, ni de Le Bris de Kerouac ni même Jack Kerouac, l'écrivain américain. Ce fut pour elle un vrai départ à zéro et afin de ne pas influencer sa recherche, j'ai évité de lui transmettre les hypothèses formulées par le dernier chercheur de notre Association.

10. PATRICIA DAGIER DE QUIMPER, UNE PASSIONNÉE DE GÉNÉALOGIE

Permettez-moi d'exposer brièvement le travail accompli en Bretagne, durant trois ans, par Madame Dagier, généalogiste à Quimper. Elle a consulté tous les registres paroissiaux du Finistère et à ce sujet, voici ce qu'elle m'écrivait en 1999 : *« Lorsque je dis que j'ai lu tous les registres paroissiaux du Finistère, il s'agit bien des registres (papiers ou microfilms) contenant l'intégrale des actes. J'insiste d'ailleurs sur le fait que c'est le seul moyen de faire correctement de la généalogie car TOUT le contenu d'un acte est important. Des tas de renseignements autres que le nom des baptisés ou mariés, et concernant les parrains, témoins, etc... peuvent être exploités et renseigner le chercheur. J'estime avoir tout mon temps et j'exploite chaque petite phrase, chaque petit indice. Si je ne l'avais pas fait pour votre recherche, j'en serais toujours à mon point de départ, car je n'aurais jamais trouvé les 4 signatures de votre Ancêtre, cachées dans des liasses énormes d'archives judiciaires. »*

Afin de mettre toutes les chances de son côté, elle s'imposa de faire elle-même la saisie de tous les Actes paroissiaux de Huelgoat pour la période allant de 1612 à 1812, établissant ainsi une banque de données lisibles sur le Logiciel Accès. Cette banque contient pour cette période : 6446 naissances, 1736

mariages et 4719 sépultures. Pour ce qui est des patronymes qui nous intéressent en particulier, on y relève : 479 mentions de Le Bris, 37 de Bizien et 124 de Le Bihan. Et puis, je ne compte pas les voyages que Madame Dagier a dû faire à plusieurs Centres généalogiques et aux Archives de Bretagne. Combien de fois a-t-elle dû se rendre à Brest, Saint-Brieuc, Vannes et Huelgoat !

De plus, dans son désir de ne rien laisser au hasard et à ma grande surprise, le 15 août 1999, Madame Dagier m'annonçait sa venue à Montréal pour y lire **tous** les Actes paroissiaux, oui tous les actes, couvrant la période de 1720 à 1736. C'est ainsi que pendant une semaine, elle a eu le temps de lire la moitié des paroisses du Québec ayant tenu registres à cette époque. Notre ancêtre étant « Voyageur », Madame Dagier avait mis également à son programme de lecture la liste des Forts français où on aurait pu noter sa présence. Le reste du travail de lecture a été complété en août et septembre par François Kirouac et par moi-même.

(Je vous invite à lire à l'écran la fiche technique des sources bretonnes de Madame Dagier, le répertoire complet des paroisses du Finistère et du Canada de l'époque).

11. DES PATRONYMES INEXISTANTS

À en juger par ce qui précède, Madame Patricia Dagier, du Centre Généalogique de Quimper, menait donc, depuis 1996, une recherche approfondie dans tous les registres de Bretagne, mais elle n'y trouva aucun Le Bris de Kerouac. Voici ce qu'elle m'affirmait au printemps de 1998 : « Pas un Centre de Généalogie de Bretagne n'ignore votre recherche et si des Le Bris de Kerouac avaient existé, cela se serait su. » À cette époque, je suis devenu membre du Centre généalogique du Finistère, ce qui me permit de poser régulièrement des questions dans le

Bulletin le LIEN du CGF. Après une année complète, je n'avais reçu aucune réponse positive à mes questions, ce qui venait confirmer les dires de Madame Dagier. Aucun Le Bris de Bretagne n'avait porté la particule de Kervoac tel qu'indiqué dans l'acte de mariage de mon ancêtre, en 1732.

Mais que dire du nom de sa mère, Véronique-Magdeleine de « meu Seuillac », tel que noté dans l'acte de mariage ? Encore là, nos connaissances de la langue bretonne nous avaient fait cruellement défaut et tous les experts nous ont certifié que ce nom de Meu Seuillac était la version ancienne du patronyme « Muzillac », très connu en Bretagne et porté par une famille noble qui avait conservé ses titres de noblesse. Cette famille avait habité le château de Pratulo en Clenden-Poher et tous les noms de ses membres étaient fidèlement répertoriés et facilement vérifiables, mais on n'y trouva pas de Véronique-Magdeleine. Que penser alors ? Une invention de notre ancêtre pour essayer de faire noble, lui qui se faisait appeler « De Kervoach » ? Un petit détail en passant, le témoin à son mariage, Nicolas-Jean de Kerverzo, était fort probablement apparenté à cette famille de Muzillac par le lien d'une famille Perichou de Kerverzo. Faut-il y voir une astuce du témoin compatriote lors du mariage ? Toujours est-il qu'il n'a été trouvé, ni de « Véronique-Magdeleine de Muzillac », ni de « Le Bris de Kervoach ». Et d'où pouvait bien provenir notre nom « Kerouac » qui s'écrivait Kervoac en Breton ?

12. AUTOMNE 1997, ENFIN UNE LUMIÈRE AU BOUT DU TUNNEL

À l'automne de 1997, soit environ une année après le début des recherches, la lumière allait commencer à se faire et je cite à nouveau Madame Dagier : « Après avoir remué une foule de documents et recensé tous les villages bretons portant

un nom similaire, une lueur d'espoir apparaissait enfin dans un registre paroissial de Morlaix-Saint-Mélaine. Un certain Auffroy Le Bihan sieur de Kervoac à Morlaix en 1648 ! Un même Auffroy Le Bihan né en 1618 à Lanmeur fils d'un notaire. Et un village de Kervoac à Lanmeur ! La boucle était bouclée. » (Extrait de la conférence du 9 juillet 2000 à Huelgoat).

C'est donc en sortant du diocèse de Cornouaille et en pénétrant dans le Trégor, que Madame Dagier a pu identifier trois lieux-dits appelés Kervoac Huella, Kervoac Izella et Kervoac Creiz situés à la périphérie de Lanmeur. À ce sujet, une confirmation récente et autorisée vient de nous être fournie par Jean-François Pellan, Président du CGF, dans le Bulletin le LIEN du dernier trimestre 2000 et je le cite : *« Je n'ai trouvé aucun autre lieu-dit en Bretagne qui s'appelle Kervoac en dehors de celui existant à Lanmeur (...) Compte tenu du fait qu'il n'y a pas d'autre lieu-dit que celui de Lanmeur, on peut donc affirmer que l'origine de ce nom est dans cette paroisse (...) Tous les porteurs de ce patronyme descendent du même personnage et un seul lieu de Bretagne porte ce nom. Voilà qui n'est pas ordinaire (...) ».* Le 9 juillet 2000, lors de notre journée de Commémoration à Huelgoat, Monsieur Pellan a affirmé la même chose dans la conférence qu'il a prononcée.

De plus, on sait, qu'à l'époque de notre ancêtre, bien des Bretons avaient l'habitude d'ajouter à leur nom celui de leur terre. Comme preuve, qu'il me soit permis ici de citer le célèbre écrivain breton, Pierre-Jakès Hélias, dans son ouvrage intitulé 'L'homme à la barque' : *« La possession d'une terre ayant fait noblesse au siècle passé, c'est le nom de cette terre qui se transmettait le mieux parce que c'était la terre qui importait ».*

C'est dans ce contexte toponymique qu'allait se dérouler la suite des recherches. Tel qu'indiqué plus haut,

seule une famille Le Bihan, dans toute la Bretagne, famille originaire de Lanmeur, seule cette famille avait porté la particule de Kervoac, particule conservée en Bretagne par quatre générations de ces Le Bihan.

Henry Le Bihan, Notaire à Lanmeur. (x 1609)

Auffroy La Bihan sieur de Kervoac, marchand à Morlaix. (o 1618)

Laurens Le Bihan sieur de Kervoac, Procureur à Huelgoat. (o 1646)

François-Joachim Le Bihan sieur de Kervoac, Notaire royal à Huelgoat. (1667-1727)

La particule de « Kervoac » empruntée par cette famille Le Bihan aux lieux-dits de Lanmeur migra d'abord sur Morlaix et ensuite sur Huelgoat, point d'implantation de cette lignée de Le Bihan. Comme nous l'avons déjà vu, Huelgoat était cette ancienne trêve de Berrien où on retrouvait trois patronymes apparentés : les Le Bihan, les Le Bris et les Bizien.

13. INTENSIFICATION DES RECHERCHES AU QUÉBEC

Pendant ce temps, les recherches se poursuivaient assidûment au Québec, tant aux Archives nationales qu'à la Société généalogique canadienne-française. Au cours de l'année 1998, François Kirouac de Québec monta dans le train de Patricia Dagier, nous apportant son aide, sa détermination et le fruit de ses travaux amorcés depuis déjà quelques années. Comme notre ancêtre avait vécu dans le district judiciaire de Québec, de nombreux actes notariés non classés n'étaient disponibles qu'aux Archives nationales de Québec et c'est dans ces vieux papiers, dits liasses, que François Kirouac fit des découvertes importantes concernant notre ancêtre.

Au printemps de 1998, une collaboration Quimper, Montréal et Québec devint de plus en plus étroite. Le conseil de Madame Dagier était clair : « **Il faut tout lire** ». Alors, nous avons redoublé d'ardeur dans la lecture des actes paroissiaux et des actes notariés sur microfilms. Ce travail rigoureux allait porter ses fruits en temps et lieu. Aux actes de baptême, de mariage et de sépulture que nous détenions déjà depuis une vingtaine d'années, vinrent s'ajouter plusieurs actes, jusqu'alors inconnus, nous révélant des surprises étonnantes. C'est ainsi que nous avons pu constituer une liste de 13 signatures de notre ancêtre, signatures d'une très grande qualité, tranchant sur celles de ses contemporains, et laissant entendre qu'il avait sans doute reçu une instruction hors du commun voire même, une formation notariale, rien de moins.

14. LES 13 SIGNATURES LAISSÉES PAR MON L'ANCÊTRE

Examinons d'abord 11 des 13 signatures de notre ancêtre relevées entre 1730 et 1735, soit sur une durée de 5 ans. Ensuite, nous nous attarderons sur 2 signatures de 1727, découvertes en juillet 1999 et qui constituent une étape marquante dans notre recherche. Ces signatures ont toutes été comparées et scrutées à la loupe et, indéniablement, se sont toutes révélées être de la main de notre ancêtre. Procédons dans l'ordre chronologique.

2 janvier 1730 : Beaumont. Registre du Conseil supérieur, procédures judiciaires en matières criminelles. Inventaire de choses trouvées chez un nommé Ménart. L'ancêtre signe de son prénom uniquement : **Alexandre**.

18 février 1730 : Notaire Michon. Acte de vente d'une terre sous seing privé par Jean Costé, seigneur de la Rivière Verte, à Jacques Guéray. L'acte est rédigé et signé par **Alexandre Lebreton**.

(Note : Mgr Tanguay indique « Breton » comme équivalent de Kerouac).

22 octobre 1732 à Cap-Saint-Ignace : Acte paroissial de mariage de l'ancêtre avec Louise Bernier. Dispense de trois bans. Première signature sous le nom de « Le Bris ». **Maurice Louis Le Bris Sde K/voach**.

12 janvier 1733 : Notre-Dame de Québec. L'ancêtre signe comme témoin au mariage d'Olivier Guiguin et de Marie-Louise Giraud.

Louis De K/voach

10 février 1733 : Notre-dame-de-Bonsecours de L'Islet. L'ancêtre signe comme témoin au mariage de Jean-Baptiste Duval et de Françoise de Ladurantaye.

Maurice Louis Le Bris K/voach.

9 mars 1733 : Notaire Michon. Renonciation à Cap-Saint-Ignace à la succession de Jean-Baptiste Bernier et de Geneviève Caron, ses beaux-parents. Il signe :

Maurice Louis Le Bris K/uoach.

Quelques précisions importantes : notre ancêtre n'utilise que 3 fois le patronyme « Le Bris » et ce, en dedans de cinq mois, sur une durée de 9 ans. Durant ces 5 mois, le prénom Alexandre disparaît et notre ancêtre se donne une toute autre identité, soit celle de « Le Bris De K/voach », prénommé Maurice Louis ou Louis tout simplement ; toutefois, son patronyme De K/voach demeure.

Le **30 novembre 1733**, dans une lettre de 5 pages écrite à Cap-Saint-Ignace, notre ancêtre s'adresse au **Gouverneur Beauharnois** pour dénoncer un voleur d'église et pour lui demander de lui prêter main forte afin d'arrêter le voleur.

Sa signature se réduit à : **Alexandre De K/voach**.

Le **3 décembre**, soit 4 jours plus tard, c'est l'Intendant Hocquart qui lui répond,

et comme suit : « Il est ordonné à tous les Capitaines et autres officiers de Milice de prêter main forte au *sieur Alexandre Le Breton* domicilié au Cap-Saint-Ignace... pour arrêter le quidam. » (Note : cette réponse aussi rapide de l'Intendant Hocquart, prouve sans doute que notre ancêtre avait l'oreille des gouvernants de la Nouvelle-France).

21 mars 1734 : Notaire Rageot. À Cap-Saint-Ignace, lors de l'engagement d'un nommé Chamberlant, il signe :
Alexandre De K/uoach.

9 juillet 1734 : Notaire Étienne Jeanneau. Seigneurie des Aulnes, paroisse Saint-Roch. Lors de l'achat de la terre des Trois-Ruisseaux, il signe :
Alexandre De K/uoach.

25 mai 1735 : Cap-Saint-Ignace. Lors du Baptême de son dernier fils, Louis, il signe :
Alexandre De K/uoach.

NOTE : Voici la signature attribuée à un supposé frère de l'ancêtre contenue dans l'article de Lucien Serre en 1928. Les chercheurs de cette époque ne savaient pas que notre ancêtre avait joué avec son identité et cette autre signature était bel et bien la sienne.

14 juillet 1735 : Kamouraska. Aux funérailles de Joseph Michaud, il signe :
Alexandre De K/uoach.

Note : Un fait très important est à noter, dans ces 5 dernières signatures : on constate que son nom a atteint sa forme définitive : il reprend son prénom d'origine, Alexandre et c'est la particule toponymique « K/voach » qui devient son nom de famille et ce, jusqu'à sa mort, le 5 mars 1736. Lors de ses funérailles, à Kamouraska, le curé Auclair avait écrit « Alexandre Keloaque breton de nation ».

15. LES CONNAISSANCES NOTARIALES DE NOTRE ANCÊTRE

L'étude de certains actes qui précèdent nous laisse entrevoir que notre ancêtre avait certainement reçu une formation notariale. La lettre au Gouverneur Beauharnois et l'acte de vente Costé-Guéray d'une terre dans la seigneurie de la Rivière Verte sont rédigés dans les formes notariales habituelles. Pour être valide, cet acte de vente devait être déposé chez un notaire, ce qu'avait fait notre ancêtre en le déposant chez le Notaire Michon (18 02 1730). On doit à François Kirouac de Québec le mérite d'avoir découvert ces deux précieux documents qui viennent appuyer solidement le fait qu'Alexandre de Kervoach avait des connaissances notariales indéniables et qu'il avait su les mettre au service de ses concitoyens, comme la chose se faisait occasionnellement à l'époque.

Toujours dans ce contexte notarial, d'autres détails ne peuvent passer inaperçus : le témoin au mariage de notre ancêtre, Nicolas Jean de Kerverzo, était arpenteur et notaire. De plus, pourquoi notre ancêtre n'avait-il pas rédigé de contrat lors de son propre mariage ? Ses connaissances notariales lui suggéraient sans doute qu'il ne pouvait faire un tel acte sans décliner sa véritable identité ?

16. JUILLET 1999 : EN MISSION COMMANDÉE

Revenons maintenant aux deux signatures relevées dans les actes de 1727, actes que j'ai volontairement laissés de côté tout à l'heure et situons ces signatures dans l'ensemble du contexte de la recherche de Madame Dagier qui savait bien où elle allait. Depuis sa découverte de la famille Le Bihan de Kervoac, à l'automne 1997, elle avait la conviction que notre ancêtre était issu de cette famille et en juillet 1999, ses demandes se firent donc de plus en plus pressantes

pour que j'aie lire les actes antérieurs à 1729. Son raisonnement était le suivant : même si votre ancêtre s'était fixé sur la Côte-du-Sud vers 1730, c'est à Québec que les bateaux accostaient et que, fort probablement, il avait séjourné à Québec un certain temps. Lors d'un appel téléphonique, le 4 juillet 1999, elle me demandait expressément d'aller aux ANQ lire les actes paroissiaux de Notre-Dame de Québec pour la période antérieure à 1729 et ce, jusqu'à 1720.

Ne pouvant absolument pas me rendre aux Archives nationales, ce jour-là, je demandai à François Kirouac de Québec, de le faire à ma place et, le samedi le 11 juillet 1999, il découvrit au bas de l'acte de mariage religieux de Gabriel Chartier et de Marie-Jeanne Coutance d'Argencour, la première signature d'un certain « Alexandre Le Bihan ». Dans cet acte, le curé faisait mention de la présence d'Alexandre Carunoac. Étant bien au fait depuis plus d'un an de la piste Le Bihan de Kervoac suivie par Madame Dagier en Bretagne, le lundi 13, je me précipitai aux Archives nationales, à Montréal, pour consulter le Logiciel Parchemin afin de savoir si le couple Chartier-Coutance d'Argencour avait un contrat de mariage. Quel chance! il en avait un. Ce contrat de mariage passé devant le Notaire Dubreuil, et daté du **25 janvier 1727**, me réservait toute une surprise car notre homme signait comme suit : *hyacinte Louis Alexandre De K/voach Le Bihan*. La conviction de Madame Dagier était confirmée et elle avait bien eu raison de dire : « IL FAUT TOUT LIRE ».

Ces deux signatures, cachées dans des actes tout à fait ordinaires, comme tant d'autres, venaient de nous faire franchir un pas important. Elles confirmaient, encore une fois, la conviction que Madame Dagier entretenait depuis au-delà d'une année à savoir, que notre ancêtre était issu de cette famille Le Bihan, originaire de Lanmeur, **et que**

cette famille était la seule, dans toute la Bretagne, à avoir utilisé la particule de Kervoac.

Il s'agissait donc vraisemblablement de l'un des descendants de cette famille Le Bihan, à la 4^{ième} génération, soit celle de François-Joachim Le Bihan sieur de Kervoac, notaire royal à Huelgoat. Ce dernier avait épousé Catherine Bizien en 1687 et ils avaient eu 13 enfants, entre 1688 et 1711. De ces 13 enfants, au moins cinq étaient nés dans la période lacunaire de 1692 à 1703 inclusivement.

17. PAS ENCORE DE CERTITUDE DÉFINITIVE

Mais cette découverte des deux actes de 1727, ne nous disait pas de quel fils de cette famille il s'agissait et les recherches étaient donc à poursuivre. Il nous faudrait attendre encore près de deux mois avant d'en arriver à un résultat concluant. Madame Dagier savait déjà que cette famille était dispersée dans le Finistère, à Huelgoat, à Brest, à Landivisiau, à Scrignac et à Saint-Pol-de-Léon. Une première lecture de tous les registres de contrôle d'actes, de contrôle de bans, de centime denier et insinuation suivant le tarif ne donnèrent aucune trace de notre *Hyacinthe Louis Alexandre Le Bihan de Kervoac*. Cependant, vu l'importance de cette famille dans la région, de nombreuses mentions et signatures nous offraient des pistes intéressantes et, par de multiples recoupements, il devenait de plus en plus certain qu'il s'agissait bien de l'un des fils de François-Joachim Le Bihan de Kervoac, Notaire royal à Huelgoat. Mais lequel ?

La réponse à cette question me parvint dans un courriel de Madame Dagier, daté du 15 septembre 1999, intitulé « **Rebondissement** ». Elle venait de mettre la main sur des liasses de procédures criminelles de la juridiction de Huelgoat, Châteauneuf-du-Faou et Landeleau, liasses contenant une plainte déposée par le sieur François-Joachim Le

Bihan de Kervoac au nom de son fils mineur, Urbain-François, impliqué dans une affaire de vol au cours d'un mariage bien arrosé. Pour vous résumer cette surprenante histoire, je laisse la parole à Madame Dagier :

« C'est après avoir participé à un mariage que Urbain-François Le Bihan se retrouve à l'auberge Fournel avec le marié, la sœur de la mariée et d'autres personnes déjà sur place. Ils sont attablés autour d'une bouteille de vin dans la chambre au-dessus de la cuisine. Après s'être rendue compte qu'elle venait de perdre son argent, la sœur de la mariée, Constance Berthelemy, accuse alors Urbain-François Le Bihan d'être le voleur. Cette dernière, appuyée par son frère, Maurice, et ses autres sœurs, Louise et Françoise, décide alors de le faire descendre dans la cuisine pour le fouiller. Tout en continuant à l'injurier, ils le conduisent ensuite à l'écurie, d'où ils entendent crier que l'argent vient d'être retrouvé sous la table, celle-là même où ils étaient installés un peu plus tôt.

Une foule de personnes, attirée par le bruit et les cris, assiste à cette scène déshonorante pour le fils Le Bihan. Les Berthelemy, qui l'ont déboutonné et lui ont arraché la cravate et les manches, affirment que ce n'est pas là son premier vol, qu'il a déjà volé quarante sols à un certain Plassart qui revenait de Saint-Pol, et qu'il a déjà coupé 3 bourses sur le même chemin. Ils rajoutent qu'il est connu pour ses délits à Saint-Pol et à Cornouaille et qu'il est **un gaillard subtil**, capable de tout. De plus, il est accusé d'avoir voulu « forcer » ladite Constance dans un pré appelé Prat Ru. François-Joachim Le Bihan, le père, tente alors, en faisant témoigner 11 personnes, de les faire arrêter.

Il s'agit évidemment d'un conflit de classes sociales. Comment des personnes du « dernier ordre et de la lie du peuple » ont-ils osé porter atteinte à

la dignité de la famille Le Bihan ? Le sieur de Kervoac qui s'est « employé à former l'éducation de ses enfants sur la probité exemplaire qui est héréditaire dans sa maison et dans celle de toute sa famille », ne peut laisser dire que son fils est un voleur, un fripon, **un gaillard subtil** et qu'il a de plus voulu abuser d'une jeune fille appartenant à ce « dernier rang ».

Lors des interrogatoires, les accusés se rétractent et nient avoir proféré de telles injures. Ils prétextent avoir trop bu ce jour-là et ne plus se souvenir de leurs propos. **Aucun document ne fait état de la suite de l'affaire**, mais étant donné que l'argent avait été retrouvé, on peut supposer que le tribunal aura été indulgent. Pour les Le Bihan, c'était avant tout une affaire d'honneur. Urbain-François Le Bihan n'apparaît plus sur aucun registre de Huelgoat après cet épisode et à ce jour, il n'a été localisé dans aucune autre paroisse. » (Fin de la citation).

18. LE DERNIER ACTE D'UNE LONGUE SAGA

Quoi qu'il en soit, le dernier acte dans cette affaire n'était pas encore joué. Il restait encore à faire la preuve que cet Urbain-François Le Bihan de Huelgoat était bien le même Le Bihan de Kervoach qui avait signé le 25 janvier à Notre-Dame de Québec. Le 2 octobre, Madame Dagier m'annonçait **les résultats d'une analyse graphologique comparative** qu'elle avait fait faire de quatre signatures d'Urbain-François en Bretagne avec quatre autres signatures de notre homme, Alexandre de Kervoach, ici en Nouvelle-France. Point de doute, nous étions en face de la même personne et ce n'est qu'à ce moment-là qu'un verdict concluant est tombé : Urbain-François Le Bihan, ce « fils de famille », alias Alexandre De Kervoach qui avait défrayé la chronique en 1720 à Huelgoat, était bel et bien notre homme. Empruntant les mots de Maurice Berthelemy, frère de la

mariée et un des accusés lors de l'audition de la plainte, Madame Dagier affirme : **« Urbain-François Le Bihan, ce gaillard si subtil » est donc votre ancêtre !!! ».**

19. « MAISTRE URBAIN-FRANÇOIS LE BIHAN »

Comme nous l'avons vu lors de l'étude des signatures de notre ancêtre et de certains actes rédigés par lui en Nouvelle-France, il ne fait aucun doute que notre ancêtre avait reçu une formation notariale, un fait que sont venues confirmer de nombreuses preuves en Bretagne. Disons tout d'abord, qu'il était fils de notaire et ce, de père en fils. Il faut savoir, qu'à cette époque, cette formation se faisait dans l'étude même du père ou d'une connaissance. De plus, Madame Dagier a relevé deux décrets de justice dans lesquels il signe pour d'autres personnes sous le nom de « Maistre Urbain-François Le Bihan ». Finalement, la plainte déposée par son père, François-Joachim Le Bihan de Kervoac, a été entendue durant l'automne 1720. Lors de l'audition de cette plainte, 15 séances ont été tenues, et de façon constante, notre homme est mentionné sous le nom de « Me Urbain-François le Bihan ». Les relevés d'actes notariaux retrouvés dans nos archives nationales, ici au Québec, nous confirment aussi que notre ancêtre, Alexandre De Kervoach, dit Le Breton, avait bien reçu une formation notariale.

20. DES CHOSES À CACHER ?

Pour Urbain-François Le Bihan, cette histoire diffamante, l'affaire Berthelemy, aura probablement été la cause principale de son départ de Bretagne et de la falsification de son identité lors de son mariage, identité qu'il maquilla sous le nom d'emprunt de « Maurice Louis Le Bris De Kervoach ». À cette époque, il était bien connu que plusieurs « fils de famille » avaient dû fuir leur pays pour cause de déshonneur à leur

famille. Mais pourquoi a-t-il emprunté le nom de Le Bris ? Comme nous l'avons indiqué plus haut, le patronyme Le Bris était très répandu à Huelgoat, tout comme celui de Le Bihan d'ailleurs. La mère d'Urbain-François, Catherine Bizien, était la cousine d'un certain François le Bris. Ce lien de parenté nous avait amenés, un moment, à penser que la particule « Kervoac », ne trouvant pas preneur chez les Le Bihan, aurait pu passer aux Le Bris, mais il n'en était rien, évidemment.

21. LES GRANDES CONCLUSIONS DE MADAME PATRICIA DAGIER

Je laisse à nouveau la parole à Madame Dagier pour exposer les raisons pour lesquelles cette longue histoire a fini par connaître son dénouement : *« En conclusion, cette recherche ne pouvait aboutir qu'après un long et fastidieux travail de lecture et une étroite collaboration franco-canadienne. Il y avait bel et bien deux énigmes à résoudre. »*

1. *Mettre en évidence les changements d'identité au Canada et en trouver la raison en Bretagne. Reconstituer la vie de l'ancêtre au Canada. Ne pas tenir compte uniquement des actes qui le concernaient directement, mais plutôt chercher à déceler sa présence dans tel ou tel endroit grâce à sa signature.*
2. *Malgré les lacunes dans les archives de Huelgoat, reconstituer la vie de cette famille Le Bihan et de tous ses membres même si certains d'entre eux, comme Urbain-François, n'y apparaissent que très peu du fait de son jeune âge. Ce sont en effet ses frères aînés qui, en général, étaient sollicités pour représenter la famille. La noce de 1720 était une exception et surtout le début de la vie publique du jeune homme. L'on connaît la suite...*

22. QUELQUES PRÉCISIONS SUR URBAIN-FRANÇOIS LE BIHAN

- L'issue de la procédure criminelle

Alors que nous avons la chance d'être en possession de cette grosse liasse détaillant la plainte de François-Joachim Le Bihan Sieur de Kervoac, les dépositions des onze témoins appelés à la barre qui donnent de formidables détails sur le déroulement de l'affaire et les interrogatoires des accusés qui se rétractent en expliquant avoir trop bu, il n'est pas possible de connaître le dénouement judiciaire et la sentence de la cour royale. En effet, dans la série d'archives de la cour royale de Châteauneuf, Huelgoat et Landeleau, il manque précisément le registre d'audiences civiles entre le 11 janvier 1720 et le 2 mars 1723, registre qui nous en aurait certainement dit plus.

- Sa date de naissance

Le fait qu'il n'y ait pas d'archives entre le début 1692 et 1704 fait qu'il nous est impossible de connaître la date de naissance de Urbain-François Le Bihan. Par déduction, en tenant compte des dates de naissance de ses frères et sœurs, on peut tout de même dire qu'il est né vers 1702.

- La particule de Kervoac.

L'on peut s'interroger sur le fait que ce soit le cadet de la famille, François-Urbain, qui porte la particule de Kervoac et non ses frères. En fait, il était d'usage d'attendre que le père soit mort pour qu'un fils puisse lui aussi porter la même particule. François-Joachim Le Bihan, sieur de Kervoac, n'étant décédé qu'en 1727, ses fils aînés, Laurens et Charles-Marie-François, ont, dès leur entrée dans la vie active, attaché de nouvelles particules à leur patronyme Le Bihan. Laurens Le Bihan s'est donc appelé Le Bihan, sieur du Lézard, et son frère, Charles-Marie-François Le Bihan, sieur du Romain ou du Rumen. (Nom d'une terre de Locmaria-Berrien). Pour les deux, ceci avait

d'ailleurs un caractère définitif du fait de leur profession de notaire et de l'obligation de faire enregistrer leur signature le jour de leur réception au sein de la cour royale.

La particule de Kervoac était donc disponible. Etant donné la distance qui séparait Urbain-François de sa ville natale, rien ne l'empêchait de se l'approprier avant le décès de son père. En effet, après la mort de François-Joachim Le Bihan de Kervoac dans le dernier semestre de 1727, aucun Le Bihan n'a revendiqué la particule de Kervoac, ce qui prouve qu'il y avait un consensus dans la famille : tous savaient bien qui la portait. » (Fin de la citation).

23. DATE DU DÉPART DE URBAIN-FRANÇOIS

Cette famille Le Bihan présente à Huelgoat, à partir tout au moins depuis 1650, ne passait pas inaperçue à cause de son rang social et des liens qui unissaient ses membres. Les travaux de Patricia Dagier lui ont permis de suivre à la trace les nombreux déplacements de ses membres pour assister aux grands événements familiaux, que ce soit à Huelgoat, Carhaix, Scrignac, Brest et Saint-Pol-de-Léon. Ces renseignements nous sont fort utiles pour marquer l'année du départ d'Urbain-François Le Bihan. Divers actes paroissiaux ou notariaux nous ont été laissés, actes contenant 8 mentions de sa présence, entre 1717 et 1721, date après laquelle il n'apparaît plus dans aucun registre de la région.

Où était-il donc après 1721 ? Il nous faudra attendre jusqu'au 25 janvier 1727 avant de voir réapparaître les signatures de notre homme et ce, à Notre-Dame de Québec, lors du mariage Chartier-Coutance d'Argencour. Comme cet événement arrive en hiver, il faut supposer que notre ancêtre était en Nouvelle-France, tout au moins depuis 1726. De plus, les rôles d'embarquements des navires voguant vers la Nouvelle-

France ne fournissent qu'un nombre minime de listes de passagers, nous ne sommes pas encore parvenus à répondre à cette question.

24. CONCLUSION

Pour conclure cet exposé, on peut affirmer que notre ancêtre a su faire sa marque dans son nouveau pays. Je cède à nouveau la parole à Madame Dagier dans l'ouvrage déjà cité : « *Le fils du notaire de Huelgoat, avait réussi, grâce à sa finesse, son audace et son exceptionnelle bravoure, à en imposer auprès du gouvernement de son pays d'adoption. Alexandre de Kervoach, simple 'coureur de bois' et 'voyageur' à son arrivée au Canada, accédait enfin à une situation digne de son rang.* » (Fin de la citation).

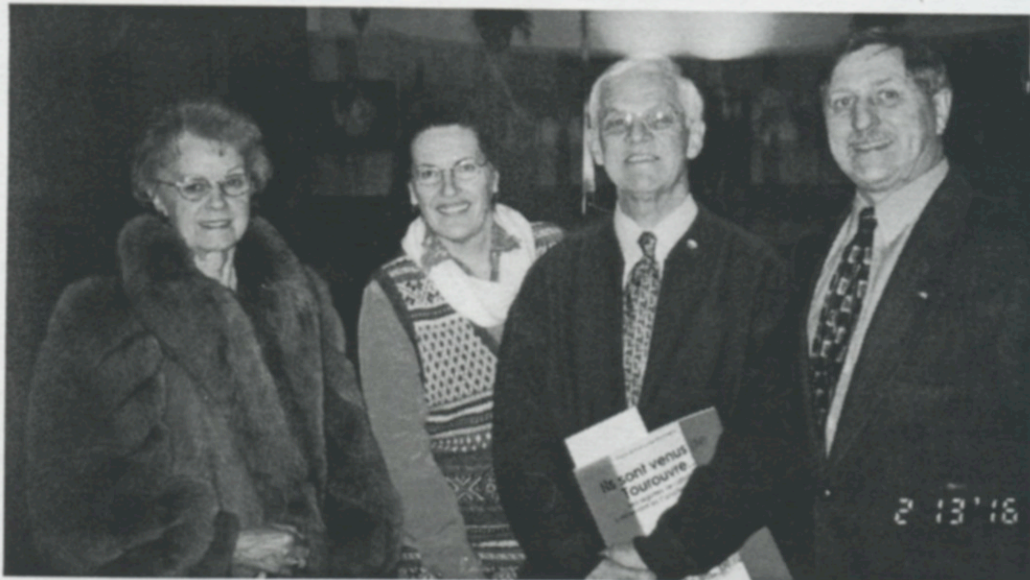
Enfin, quelle que soit l'importance de chacune des étapes de cette recherche de trois ans et plus, il n'en demeure pas moins que le succès de ma démarche est

dû avant tout à la chance inouïe que j'ai eue, en 1996, d'entrer en contact avec la généalogiste compétente, rigoureuse et tenace qu'est Madame Patricia Dagier. De plus, je voudrais remercier encore François Kirouac de Québec pour ses nombreuses heures passées aux Archives nationales à Québec et pour les précieuses découvertes qu'il y a faites. Finalement, je serais impardonnable si j'oubliais de remercier mon épouse, Éliane, pour tout le soutien qu'elle m'a apporté au cours de ces longues années de recherche.

Comme couronnement à cette formidable coopération généalogique Bretagne-Québec, 32 Kirouac d'Amérique se sont retrouvés en Bretagne, à Huelgoat, le 9 juillet 2000 pour y dévoiler une plaque commémorative en hommage à leur Ancêtre : **Urbain-François Le Bihan sieur De Kervoach.**

**Mesdames, messieurs,
Merci de votre bienveillante attention.**

Photo prise après la conférence



Éliane Tardif, Madame Françoise Le Bihan, Consule de France à Montréal,
Clément Kirouac, Marcel Fournier, Président de la SGCF.

En provenance du secrétariat

François Kirouac



Renouvellement de l'adhésion

Voici quels sont les chiffres concernant le renouvellement des adhésions au début du mois de février dernier. La répartition est effectuée par région et par année :

En date du 1^{er} février dernier, il y avait 78 personnes parmi celles qui étaient membres en l'an 2000 qui n'avaient pas encore effectué leur renouvellement. À cette même date, 30 personnes avaient renouvelé et payé une cotisation de membre bienfaiteur. Durant l'année 2000, notre association comptait 201 membres dont 31 à titre de membres bienfaiteurs.

Régions	2001	2002	2009	MAV	Totaux
Québec-Beauce	38		1	1	40
Montréal-Outaouais-Abitibi	33			1	34
Bas-St-Laurent et Atlantique	13				13
Estrie-Mauricie et Bois-Francs	25				25
Saguenay—Lac Saint-Jean	8				8
Ontario-Ouest et Pacifique	6				6
USA	24				24
France	1				1
Totaux	148	0	1	2	151

MAV : membre à vie

Des nouvelles du conseil d'administration

Depuis la publication du dernier numéro de la revue, le conseil d'administration s'est réuni à une seule reprise. La rencontre a eu lieu le samedi 20 janvier à Victoriaville.

En plus des comptes rendus effectués par les différents membres du conseil d'administration sur leur mandat respectif, plusieurs sujets ont fait l'objet de discussions, dont la tenue de la prochaine assemblée générale.

Comme vous avez pu en prendre connaissance dans la revue du mois de décembre, notre rencontre annuelle aura lieu à Hollis New-Hampshire cette année. De ce fait, nous ne pourrons pas profiter de notre rassemblement pour procéder à l'assemblée générale des membres que notre incorporation nous oblige à tenir chaque année dans la province de Québec.

Nous vous demandons donc, d'inscrire à votre agenda que l'assemblée générale des membres se tiendra le 9 juin prochain à l'Hôtel de ville de Sainte-Croix-de-Lotbinière à compter de 13 h 30 heures.

L'assemblée sera suivie d'une visite du manoir Joly de Lotbinière.

De plus, nous espérons pouvoir profiter de cette journée pour procéder au lancement du numéro spécial de notre revue portant sur le voyage que nous avons effectué en Bretagne l'été dernier. Si tel était le cas, nous vous en ferions part ce printemps.

Nouveaux dons à L'Association

La période de renouvellement des adhésions à l'Association nous a permis de recevoir quelques dons dont un pour le fonds de recherche qui, comme vous le savez, continuera de servir puisque la recherche n'est pas terminée au Québec. L'argent restant dans le fonds sera utilisé pour effectuer le décryptage de contrats notariés ou autres documents manuscrits qui n'ont pas encore fait l'objet de travaux.

Nous avons aussi reçu un don pour le fonds d'administration général de l'Association. Ces dons servent à payer les opérations courantes et la publication de notre revue.

Je désire donc, en mon nom personnel et au nom des membres du conseil

En provenance du secrétariat

François Kirouac



d'administration, remercier madame Mary Catherine Robinson de Warren au Michigan pour le don qu'elle a fait au fonds de recherche et monsieur l'abbé Frédérick Kirouac, de Montréal, pour son don au fonds d'administration générale.

Publication d'un livre par la mère de Jan Kerouac

Un nouveau volume vient tout juste de paraître aux États-Unis. Il s'agit d'un livre écrit par Joan Harverty, mère de Jan Kerouac et deuxième femme de Jack Kerouac. Le livre s'intitule *Nobody's wife* et a été publié chez Creative Arts Book Company. L'introduction est de Jan elle-même et la préface d'Ann Charters, la célèbre biographe de Jack Kerouac.

Rappelons que Jan est décédée en 1996 et que sa mère l'avait précédée en 1990.

De la belle visite de Bretagne au Québec

En décembre dernier, notre association avait l'honneur de recevoir madame Maryvonne Le Coat, originaire de la terre de Kervoac à Lanmeur en Bretagne. Lors de notre passage dans ce beau village de France, le 8 juillet 2000, madame Le Coat avait organisé une réception à laquelle nous avions été conviés avec tous les habitants de Kervoac. Tous ces gens n'avaient pas hésité à mettre la main à la pâte pour préparer ces délicieuses crêpes qui font tant la renommée de ce coin de France. C'est aussi avec fierté qu'ils nous ont invités à goûter un très bon cidre maison. Nous gardons tous un merveilleux souvenir de l'accueil chaleureux que nous avons eu de la part de tous les habitants de la terre de nos ancêtres.

C'est donc avec plaisir que nous avons appris la présence de madame Le Coat chez nous au Québec. Nous l'avons donc invitée à partager un repas avec quelques membres du conseil d'administration et quelques participants au voyage de l'été dernier. Ce repas a eu lieu au restaurant Chez Lorenzo à Sainte-Foy. À cette occasion, madame Le

Coat a pu faire connaissance avec les rigueurs de l'hiver québécois puisqu'il faisait un beau -25 degrés Celsius à l'extérieur.

À la fin de son séjour parmi nous, lors de son passage à Montréal, en vue de son retour en Bretagne, quelques-uns des nôtres l'ont reçue dans la métropole. En plus d'un repas qu'ils ont partagé avec quelques personnes qui avaient fait le voyage, Clément et son épouse se sont fait un devoir de lui faire visiter le Jardin botanique, ce magnifique héritage du frère Marie-Victorin.

Pour terminer sur cette visite, madame Le Coat est devenue, à la fin du mois de décembre dernier, la première membre de notre association en Europe.

Membres bienfaiteurs

Depuis la publication de la revue du mois de décembre, neuf autres personnes ont effectué leur renouvellement à titre de membres bienfaiteurs. En voici la liste :

Abbé Frédérick Kirouac, Montréal, QC
Abbé Jean-Marie DeRoy, La Pocatière, QC
Céline Kirouac, Québec, QC
Fernand et Louise Kirouac, Brownsburg, QC
Gilles Kirouac, Montréal, QC
Hélène Kirouac, Warwick, QC
Marguerite M. Fontaine, Fair Oaks, CA, USA
Mary Catherine Robinson, Warren, MI, USA
Paul R. Keroack, Stratford, CT, USA
Paul E. Kerouac, Hollis, NY, USA
Pierre Kirouac, Boucherville, QC

Merci à vous tous!

Invitation aux personnes qui ont fait le voyage en Bretagne

Si vous voulez communiquer avec notre guide, Gaëlle, voici les coordonnées qu'elle m'a fait parvenir en ce début d'année 2001 :

Madame Gaëlle Guignard
68, rue Clemenceau, app4
56400
Auray, France

Mon premier voyage au Canada

Maryvonne Le Coat

Cette journée du mois de juillet 2000 à Lanmeur restera inoubliable pour diverses raisons :

Pour vous, l'émotion de retrouver vos racines bretonnes ; Pour nous, la plaisir et l'honneur de recevoir sur les terres de Kervoac les descendants de l'ancêtre.

Tous ces sentiments mêlés ont créé une atmosphère si chaleureuse et parfois si touchante, que mon choix s'est fixé rapidement pour mes vacances hivernales : de Charlevoix sous la neige aux chutes du Niagara en passant par les charmantes villes de Québec et Montréal. Je ramène en Bretagne de merveilleux souvenirs.

Merci d'avoir organisé des moments qui m'ont permis de vous revoir.

Merci pour votre gentillesse et votre générosité.

En Bretagne ou au Québec, peu importe l'endroit, je vous dis à bientôt.



C'est en décembre dernier que nous avons eu grand plaisir à partager un bon repas au restaurant en compagnie de notre invité Mme Maryvonne Le Coat. Quelques membres de notre Association étaient présents: Yolande et Michel Bornais, Jacques Kirouac, Robert Kirouac, François Kirouac, Marie Kirouac de même que Mme Françoise Drézeau.



Comme vous pouvez le constater notre invité, Mme Maryvonne Le Coat, était bien encadré par Jacques et Robert .



Nous avons profité de ce repas pour nous remémorer de très beaux souvenirs .

PRODUITS ET ARCHIVES AUDIO-VISUELS

Nous sommes toujours à la recherche d'un moyen permettant d'offrir des copies de documents audio-visuels de qualité qui soient à un prix abordable. La solution semble se trouver dans la commercialisation prochaine, en version domestique (ou composante d'ordinateur), de nouveaux appareils lecteurs-enregistreurs de disques laser en format DVD. Aux dernières nouvelles, les premières générations de ce type d'appareil seraient sur le marché au Canada en avril 2001, à des prix se situant aux environs de 4 500 \$. Il faut donc penser que, dans un avenir prochain, il sera possible de faire archiver, en version numérique sur DVD, les documents audio-visuels de l'association et, de là, pouvoir offrir aux membres la possibilité de se procurer des copies de qualité supérieure à un prix abordable.

En attendant, ceux qui auraient des demandes plus pressantes peuvent toujours communiquer avec le responsable et lui signifier leurs besoins. Il y a toujours moyen de reproduire une première copie, non éditée, qui offrirait une bonne qualité de lecture.

J. A. Michel Bornais, responsable des produits et archives audio-visuels.

168, rue Baudrier,

Beauport (Québec) G1B 3M5 Canada

Téléphone (819) 661-1771

Courriel : jamichelbornais@sympatico.ca

LE MOT DU TRÉSORIER

L'année 2000 a vu se réaliser deux grands projets importants pour l'association : la publication du volume de madame Dagier et de monsieur Quéméner, et le voyage de trente-deux personnes en Bretagne. Malgré une augmentation substantielle des revenus et des dépenses, l'année financière s'est soldée par un excédent exceptionnel des revenus sur les dépenses de **1 719,32\$**.

Ce succès financier est attribuable d'une part, à un surplus de 962,22\$ provenant de la fête annuelle à Cap Saint-Ignace, dû à une plus grande participation que prévue, et d'autre part, à un surplus de 1 746,24\$ provenant du voyage en Bretagne. Dans le cadre de ce voyage, une plaque commémorative a été dévoilée le 9 juillet 2000 à Huelgoat. Le coût de cette plaque a été entièrement défrayé par 24 donateurs (1 098,92\$) et des profits issus d'un tirage de souvenirs de voyage lors de la fête annuelle (315\$). Je profite donc de l'occasion pour remercier les organisateurs de la fête annuelle, ainsi que ceux qui ont planifié le voyage.

En plus du rapport financier, montrant en détail les revenus et les dépenses de l'année 2000, vous pourrez consulter un tableau comparatif. Dans ce dernier, nous pouvons observer l'évolution des revenus et des dépenses par thème depuis 1997, et prendre connaissance des prévisions budgétaires de l'année 2001.

D'une façon générale, par rapport à l'année 1999, les revenus et les dépenses de 2000 ont augmenté respectivement de **4 171,19\$** et de **3 698,31\$**.

L'augmentation des revenus s'explique, en majeure partie, par la vente de volumes Dagier-Quéméner totalisant 3 317,91\$ et, dans une moindre mesure, par les surplus provenant du voyage. Les autres items de revenus ont légèrement augmenté ou diminué. Les dons destinés à la recherche sur l'ancêtre affiche 0 \$ pour l'année 2000 et, par conséquent, présentent une diminution de 720\$. Concernant la recherche sur l'ancêtre, même si elle a donné les résultats escomptés, il ne faut pas perdre de vue le fait que d'autres travaux de recherche pourront être envisagés, afin de répondre à certaines interrogations laissées en suspens. C'est un dossier qui risque donc d'avoir des suites.

Du côté des dépenses, l'augmentation par rapport à l'année 1999 provient presque essentiellement de l'achat de volumes Dagier-Quéméner. Certaines dépenses diverses, telle l'achat d'une nouvelle banderole, ont contribué partiellement à l'augmentation des dépenses.

De 1997 à 1999, nous pouvons observer une augmentation progressive des sommes consacrées à la production de la revue. Cette augmentation, de presque 600,00\$ au cours de ces trois années, représente peu de chose, si l'on considère la richesse de son contenu et, particulièrement, les dernières connaissances rapportées à propos de notre petit cachottier d'ancêtre. Après cette éclosion de bonnes nouvelles que nous avons connue récemment, nous connaissons en 2000 une légère diminution des coûts consacrés à la production de la revue.

Le tableau suivant présente une ventilation des dépenses consacrées aux quatre numéros de la revue pour l'année financière 2000.

Synthèse des dépenses de la revue «LE TRÉSOR»

Numéro de la revue	59	60	61	62	TOTAL
Impression	404,43	404,43	660,96	335,18	1 805,00
Tramage des photos	30,99	8,86	119,57	15,51	174,93
Emballage	69,59	69,59	82,24	69,59	291,01
Secrétariat	36,35	18,73	46,50	22,45	124,03
Commissionnaire	23,01	23,01	23,01	23,01	92,04
Poste Canada	88,95	106,79	143,88	123,65	463,27
Poste États-Unis	42,63	54,91	69,91	55,00	222,45
TOTAL	695,95	686,32	1 146,07	644,39	3 172,73

Pour l'année 2001, notre budget prévoit des revenus de 5 016,90\$ et des dépenses de 4 812,42\$, pour un surplus de 204,48\$, montant équivalant à celui de l'année 1998. Pour établir ce budget, nous avons estimé la plupart des items de dépenses ou de revenus en calculant une moyenne sur trois ou quatre années ou, encore, en établissant une moyenne à partir des deux années où l'on observe les chiffres les plus bas. Il faut comprendre que ce budget demeure une estimation. Car, même s'il contient une bonne part des revenus et des dépenses prévisibles, nous devons également compter sur des éléments de revenus moins prévisibles, qui dépendent directement de la générosité de nos membres. Ainsi, on peut observer que les revenus provenant des cotisations annuelles absorbent les dépenses de la publication de la revue et les dépenses d'administration ou de secrétariat. Les autres items de dépenses doivent donc être amortis par des revenus provenant du surplus de la fête annuelle, de la vente d'objets promotionnels ou de dons.

Enfin, à titre informel, je présente l'inventaire des biens de l'association au 31 décembre 2000. Ces biens font partie des actifs de l'association et il faut les considérer comme une source de financement à long terme, mais que l'on peut difficilement prévoir dans un budget.

Liste des biens de l'association au 31 décembre 2000

Généalogies	142	x	20,00\$	=	2 840,00\$
Revue 0 à 49	1 999	x	0,50\$	=	999,50\$
Revue 51 et plus	711	x	2,00\$	=	1 422,00\$
Stylos	31	x	5,00\$	=	155,00\$
Macarons	138	x	1,00\$	=	138,00\$
Volumes (Dagier)	13	x	30,00\$	=	390,00\$
Procès de l'ancêtre	12	x	10,00\$	=	120,00\$
Comptes de fabrique	5	x	6,00\$	=	30,00\$
			TOTAL	=	6 094,50\$

René Kirouac
Trésorier

**ASSOCIATION DES FAMILLES KIROUAC INC.
RAPPORT FINANCIER**

ANNÉE 2000

REVENUS

COTISATIONS ANNUELLES 2000

Membres réguliers (166)
Membres bienfaiteurs (31)

PRIMES ET INTÉRÊTS

Échange argent U.S.
Intérêts gagnés

DONS ET RECOUVREMENT

Dons (Fonds spécial de recherche)
Dons (Budgets de fonctionnement)
Recouvrement

FÊTE ANNUELLE ET VOYAGE

Surplus de la fête annuelle
Surplus du voyage en Bretagne

OBJETS PROMOTIONNELS

Vente de généalogies (3)
Vente de revues, albums et macarons
Vente de stylos (26)
Vente de cahiers manuscrits
Vente de volumes de Mme Dagier

3 290,00	
810,00	
Sous-total	4 100,00
251,87	
4,32	
Sous-total	256,19
0,00	
117,00	
24,59	
Sous-total	141,59
962,22	
1 746,24	
Sous-total	2 708,46
55,00	
91,00	
42,00	
120,00	
3 317,91	
Sous-total	3 625,91
TOTAL DES REVENUS	10 832,15

DÉPENSES

ADMINISTRATION

Ministère du revenu (Déclaration annuelle 2000)
Assurance responsabilité (Parent Major inc.)
Redevances 2000 (FFSQ : 1,50 \$/membre/année)
Inscriptions à un congrès
Frais bancaires (livrets)

32,00	
388,00	
186,00	
0,00	
155,80	
Sous-total	761,80

REVUE LE TRÉSOR (no 59 à 62)

Impression
Tramage des photos
Emballage
Secrétariat
Commission
Frais postaux (Canada)
Frais postaux (US)

1 805,00	
174,93	
291,01	
124,03	
92,04	
463,27	
222,45	
Sous-total	3 172,73

SECRÉTARIAT DE L'ASSOCIATION

Timbres-poste
Reprographie
Papeterie, enveloppes et cartes

348,50	
24,72	
417,22	
Sous-total	790,44

DOSSIER DE LA RECHERCHE SUR L'ANCÊTRE

Recherche au Québec

14,97	
Sous-total	14,97

DIVERS (Publicité et promotion de l'Association)

Adhésion à la SGEQ (page WEB 2000)
Volumes Mme Dagier (123)
Série de cahiers sur l'ancêtre
Fanions (drapeaux bretons)
Publicité fête Nouvelle France (FFSQ)
Souper avec Mme Le Coat
Banderole
Cadeaux
Divers

45,00	
3 557,25	
168,86	
60,08	
10,00	
100,67	
207,04	
137,78	
86,21	
Sous-total	4 372,89

TOTAL DES DÉPENSES	9 112,83
---------------------------	-----------------

EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES 2000

1 719,32

Compte de banque

Solde au 31 décembre 1999	4 802,67
Encaissements du 1er janvier au 31 décembre 2000	9 582,15
Déboursés du 1er janvier au 31 décembre 2000	9 102,83
Solde au 31 décembre 2000	5 281,99

Vérifié et approuvé par:

Roland Kirouac
Roland Kirouac
M.S.C. R.I.A.

René Kirouac
René Kirouac
Trésorier

ASSOCIATION DES FAMILLES KIROUAC INC.
COMPARAISON DES REVENUS ET DES DÉPENSES

1997 à 2000

ET

BUDGET 2001

REVENUS	1997	1998	1999	2000	Budget 2001
COTISATIONS ANNUELLES	3 280,00	3 490,00	3 985,00	4 100,00	4 000,00
PRIMES ET INTÉRÊTS	155,40	180,55	203,31	256,19	213,35
DONS Fonds de recherche	124,17	570,59	720,00	0,00	
DONS Budget de fonctionnement	185,00	1 120,00	65,00	117,00	122,33
RECOURVEMENT			30,72	24,59	
FÊTE ANNUELLE	103,75	115,08	1 296,43	962,22	250
OBJETS PROMOTIONNELS	171,83	761,31	360,50	308,00	431,21
VENTE DE VOLUMES DE MME DAGIER				3 317,91	
VOYAGE EN BRETAGNE				1 746,24	
TOTAL	4 020,15	6 237,53	6 660,96	10 832,15	5 016,90

DÉPENSES	1997	1998	1999	2000	Budget 2001
ADMINISTRATION	751,52	851,76	732,95	761,80	774,51
REVUE LE TRÉSOR	2 777,25	3 024,91	3 372,21	3 172,73	3086,78
SECRÉTARIAT DE L'ASSOCIATION	509,23	520,27	772,29	790,44	514,75
RECHERCHE DE L'ANCÊTRE	0,00	936,69	135,00	14,97	
DIVERS	241,02	666,07	402,07	815,64	436,39
ACHAT DE VOLUMES DE MME DAGIER				3 557,25	
TOTAL	4 279,02	5 999,70	5 414,52	9 112,83	4 812,42

EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES	-258,87	237,83	1 246,44	1 719,32	204,48
--	----------------	---------------	-----------------	-----------------	---------------

René Kirouac
Trésorier

DES NOUVELLES D'UNE FAMILLE KYROUAC VRAIMENT « SUR LA ROUTE » GREGORY ET NANCY AINSI QUE PETER, JOSEPH, LILY ET HOPE D'ASHLAND ILLINOIS

Gregory et Nancy Kyrouac d'Ashland, Illinois, qui s'étaient joints au voyage en Bretagne pour la première semaine, avant de continuer visiter la famille de Nancy en Allemagne, profitent du bulletin pour offrir leurs meilleurs vœux à tous leurs cousins et cousines. Le moins qu'on puisse dire à la lecture de leur feuille de route, c'est que cette famille ne souffre pas d'inertie. Ils sont vraiment « On the Road » comme écrivait Jack.

En janvier 2000, Gregory a participé à une mission dans la partie nord d'Haïti, dans le cadre d'un programme d'assistance à un centre médical, une école et un programme d'alimentation pour les personnes âgées. En juin, Joseph (15), s'est rendu à Ashikaga au Japon, à titre d'ambassadeur étudiant du programme de jumelage de la ville de Springfield. Il a vécu dix jours dans une famille japonaise et fréquenté leur école. Il considère y retourner cet été. Cet automne, la famille Kyrouac a accueilli l'hôte japonais de Peter, Makoto Funatogawa, quand la délégation d'Ashikaga est venue à Springfield. Une semaine plus tard, c'était au tour de Peter de se lancer à bord d'Amtrack sur un périple de 3 semaines dans le sud-ouest américain pour visiter des parents en Californie et au Texas. Il a été accepté au programme d'échange étudiant du Club

Rotary International qui, vient-il tout juste d'apprendre, le conduira en août 2001 vers un séjour d'une année en Allemagne.

Pour faire suite à leur visite inoubliable en Bretagne avec le groupe des Kirouac, Greg et Nancy sont passés visiter Paris avant de prendre le TGV pour la Suisse où Harald, le cousin de Nancy, les attendait pour les conduire en Allemagne. Ils ont eu beaucoup de plaisir à retrouver le village ancestral de la famille de Nancy, les châteaux du Moyen-Âge, la Forêt Noire, et les ruines de l'époque romaine.

Lily et Hope sont les toutes deux allées au camp scout; le vélo de montagne pour Lily et le camping sauvage pour Hope. Les deux se proposent d'affronter le camping sauvage « à la dure » l'été prochain. Lily continue de jouer de la flûte, jouer au ballon-panier et faire des courses de vélo « cross country ». En plus de faire de la danse et de la gymnastique, Hope entreprend l'apprentissage du Cor français. Peter et Joseph sont percussionnistes au corps de tambours et clairons du High School et espèrent bien jouer à Disney World l'été prochain. Peter a été sélectionné pour être de l'« Illinois High School All State Band » et son premier concert a eu lieu le 27 janvier.

Leur corps de tambours et clairons a sa page Web à :

<http://cass.k12.il.us/ac-central/hsbnd/hsbnd.htm>

Gregory est toujours à l'école de médecine de l'Université Southern Illinois où il enseigne sur les maladies de Parkinson et d'Alzheimer. Nancy a quitté l'enseignement et occupe, depuis décembre, un poste administratif au service de médecine communautaire du comté. Leur déménagement dans une maison plus grande à Ashland leur a imposé certains petits travaux dont la transformation d'un grand placard « garde-robe » en salle de bain des maîtres.

C'est à regret que Greg et Nancy vous prient de les excuser de ne pouvoir assister à la fête de cet été au New Hampshire.

Traduit et adapté par J. A. Michel Bornais

A REALLY « ON THE ROAD » FAMILY

News from Gregory, Nancy, Peter, Joseph Lily and Hope Kyrouac from Illinois
Michel Bornais

Gregory and Nancy Kyrouac who had joined the group for the first week in Bretagne, before proceeding to visit Nancy's family in Germany, take the opportunity of the bulletin to offer their best wishes to all their cousins. The least we can say after reading their roadsheet is that they don't suffer from inertia. As Jack has so well written : They are really « On the Road ».

In January, Greg traveled to Northwest Haiti on a mission trip, where he helped at a medical center, school and a new feeding program for older people. In June, Joseph (15), went as a student ambassador to Ashikaga, Japan, with Springfield Sister Cities program. He stayed 10 days with a Japanese family and attended Japanese school and plans to go back next summer. This fall, they hosted Makato Funatogawa, Joseph's school host, when the Ashikaga delegation came to Springfield. A week later, Peter boarded an Amtrak train and took a three week trip across the US Southwest, visiting family in California and Texas. He has

been accepted into the Rotary Student Exchange Program that will take him to Germany for a year in August 2001.

In July, Greg and Nancy traveled to Brittany, France, with the Kirouac association from Canada, on a special tour to the family's ancestral sites and villages. In Kervoac (pronounced the same as Kyrouac), the ancestral village, the group was greeted by the whole village, the Mayor renamed a street « Rue de Jack Kerouac », after the famous family member, the American author) and treated to crepes and cider. They saw the family's home from the 17th century and stood over the ancestor's grave inside the church at Huelgoat. Following that, Greg and Nancy visited Paris before taking the TGV for Switzerland, where Nancy's cousin Harald was expecting them before driving to Germany. They had much enjoyment in finding Nancy's ancestral village, medieval castles, the Black Forest and Roman ruins.

Lily and Hope both went to the Girl Scout camp; Lily went mountain biking and

Hope did wilderness back packing. They plan to both go to advanced back packing this summer. Lily continues to play the flute, play basketball and run cross country. Hope has started French Horn, dances and does gymnastics. Both Peter and Joseph continue to play drums in the High School band and are looking forward to playing in Disney World next summer. (visit their website <http://cass.k12.il.us/acc-central/hsbnd.htm>)

Greg is still at the ISU School of Medicine; he is now doing education about Parkinson disease as well as Alzheimer. Nancy left working with the school programs last december and started a new administrative position with the county public health department. The family also moved last year to a larger home in Ashland and has done a few small remodeling projects, including converting a large walk-in closet to a Master bathroom.

They wish that God blesses all of us in the coming year and are sorry not to be able to attend the family reunion in July

AUDIO VISUAL MATERIAL AND ARCHIVES

We are always in search of affordable means of reproduction for the association's audio-visual documents. A near solution seems to come from the availability of new DVD-R (read & write) equipment in home video (or personal computer) versions. The first generation of these components should be on the Canadian market in April of 2001 and priced around 4 500\$. We then can hope that in a very near future, it will be possible to archive in DVD (digital format), most of the association's audio visual material and from there reach the possibility of reproducing good quality copies at an affordable price.

In the mean time, those facing more urgent needs can always communicate with the person in charge at the association and inform him of their specific request. There is always the possibility of reproducing « first copy, unedited versions » of the material that will still offer good viewing quality.

J.A. Michel Bornais, responsable des produits et archives audio-visuels.
168, rue Baudrier, Beauport (Québec) G1B 3M5 Canada
Téléphone (819) 661-1771 Courriel : jamichelbornais@sympatico.ca



Greg and haitian friends
Gregory et ses amis haïtiens



Joseph



Peter



Lily

Généalogie de Jean-Louis Kérouac

I

Urbain-François Le Bihan
Sieur de K/voach
Vers 1703-1736

Cap Saint-Ignace
22 octobre 1732

Louise Bernier
(1712-1802)

II

Simon-Alexandre Keroack
dit breton
1732-1812

L'Islet-sur-Mer
15 juin 1758

Élisabeth Chalifour
(????-????)

III

Simon-Alexandre Keroack
dit breton
(1760-1823)

Cap Saint-Ignace
18 novembre 1782

Marie-Ursule Guimont
(1765-1821)

IV

Simon-Alexandre Keroack
dit breton
(1783-1871)

L'Islet-sur-Mer
4 novembre 1806

Constance Cloutier
(????-????)

V

Louis-Damase Kérouack
(1826-1873)

L'Islet-sur-Mer
24 octobre 1848

Anastasie Caron
(1828-1901)

VI

Louis-Amédée Kérouack
(1849-1938)

L'Islet-sur-Mer
25 janvier 1870

Catherine Gamache
(1850-1916)

VII

Louis-René Kérouack
(1883-1964)

Saint-Eugène-de-L'Islet
16 avril 1912

Délia Caron
(????-????)

VIII

Louis-Georges Kérouac
(1913-1992)

Saint-Eugène-de-L'Islet
22 juin 1936

Lydia Cloutier
(1914-1999)

IX

Jean-Louis Kérouac

Jean-Louis Kérouac est né à Saint-Eugène-de-L'Islet au mois de mai 1948. Il est le fils de Louis-Georges Kérouac et de Lydia Cloutier. Pour mieux le situer, il est le frère de Raymonde, l'auteure de la monographie intitulée *L'Album*, publiée en 1980.

Jean-Louis Kérouac a été nommé, par le gouvernement du Canada et celui du Québec, le 26 janvier dernier, au poste de secrétaire général du prochain Congrès forestier mondial qui aura lieu à Québec au mois de septembre 2003. Il est ingénieur forestier de formation et a obtenu un Baccalauréat en Sciences appliquées à la Faculté de foresterie et de géodésie de l'Université Laval en 1970 de même qu'une Maîtrise en Sciences appliquées, technologie du bois, en 1973 à la même université. Il parle très bien la langue française, anglaise et espagnole. Depuis 1997, il est vice-président pour l'Afrique de l'Est de la firme TECSULT INTERNATIONAL LTÉE. Auparavant, il avait été président, de 1990 à 1997, de la firme TECSULT FORESTERIE INC., une société de consultants en foresterie regroupant une centaine de personnes. Il s'agit, en fait, du plus important employeur privé d'ingénieurs forestiers au Québec et un des bureaux d'études en foresterie parmi les plus actifs à l'échelle de la planète.

Très engagé dans son milieu, Jean-Louis a occupé plusieurs postes que ses principales qualités, tels son leadership, sa détermination, son dynamisme et son esprit de coopération, lui ont permis d'accomplir avec brio. Voici quelques postes qu'il a occupés et qui nous indique ses principaux centres d'intérêt :

- **Président du Conseil d'administration** (1999-2000 et 2000-2001) du Centre de développement de la géomatique, centre regroupant plus de 60 membres des secteurs privé et public et ayant en commun l'objectif de promouvoir l'utilisation de la géomatique.
- **Président fondateur et président du Conseil d'administration** (1999-2000 et 2000-2001) de l'Association des Consultants en foresterie, association regroupant une trentaine

d'organisations et ayant comme objectif d'assurer la participation de ses membres aux grands débats forestiers de l'heure et de représenter les intérêts généraux des membres.

- Pour le compte du Gala Forces Avenir, membre du jury d'évaluation des projets présentés dans la catégorie environnement, en 1999 et 2000.
- Pour le compte de l'Université Laval, membre de commissions d'évaluation du programme de maîtrise en agroforesterie et du programme de premier cycle en Sciences du bois.
- Solliciteur dans le cadre de la campagne DÉFI, campagne de financement de l'Université Laval (1997) et dans la campagne (1992) pour l'établissement d'un fonds à l'enseignement et à la recherche de la Faculté de foresterie et de géomatique.
- **Président du Comité directeur des industriels** (1993-1997) de PROGERT (projet de recherche pour l'observation et la gestion des ressources terrestres). Ce projet, financé en partie par le Fonds de développement technologique du Québec et sept industriels avait comme objectif de promouvoir, réaliser et commercialiser des activités de recherche en télédétection et en systèmes d'information à référence spatiale.

Vous pourrez voir à la page suivante le communiqué conjoint des deux niveaux de gouvernement concernant la nomination de Jean-Louis Kérouac au poste de secrétaire général du XIIe Congrès forestier mondial de 2003. Félicitations, Jean-Louis, pour cette prestigieuse nomination !

2001/03

January 26, 2001

SECRETARY GENERAL NAMED FOR 2003 WORLD FOREST CONGRESS

OTTAWA :

Mr. Jean-Louis K  rouac has been named as the Secretary General for the XIIth World Forest Congress. Ralph Goodale, Minister of Natural Resources Canada, and Jacques Brassard, Quebec's Minister of Natural Resources, announced the appointment today. Mr. K  rouac will be responsible for managing and coordinating the organization of the Congress, which will be held in Quebec City from September 21 to 28, 2003.

Mr. K  rouac holds a master's degree in forest science and has impressive experience in this field, notably on the international scene. Until recently, he was president of a major Canadian forestry consulting firm. He has been involved in several forestry projects in Africa, Asia and South America.

With his skills and background, I am certain that Mr. K  rouac will successfully meet the challenges of this key position, said Minister Goodale. He will play an essential role in taking advantage of this tremendous opportunity to show the world Canada's leadership in sustainable forest management and our innovative approaches to forest stewardship.

For Quebec and its many partners, the World Forest Congress will be a special opportunity to exchange information and experiences with other countries, said Minister Brassard. It will allow us to share the knowledge and expertise Quebec and other Canadian provinces and territories have gained in sustainable forest management.

The World Forest Congress (WFC) is held every six years under the aegis of the Food and Agriculture Organization of the United Nations (FAO). Up to 5000 people from the five continents are expected to attend this seven-day event, which will be a forum for representatives from governments, science, industry and non-governmental organizations to analyse and share information on forestry topics. This congress is the first major international forestry event of the third millennium.

Canada's selection as the host of the WFC 2003 was announced at a meeting of the FAO in Rome on June 17, 1999. The most recent WFC was held in Antalya, Turkey in October 1997. More information on WFC 2003 can be found on the Internet at www.wfc2003.org.

2001/03

Le 26 janvier 2001

NOMINATION DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DU CONGRÈS FORESTIER MONDIAL DE 2003

OTTAWA :

Monsieur Jean-Louis Kérouac sera secrétaire général du XII^e Congrès forestier mondial. Le ministre des Ressources naturelles du Canada, Ralph Goodale, et le ministre des Ressources naturelles du Québec, Jacques Brassard, ont annoncé sa nomination aujourd'hui. M. Kérouac assumera la gestion et coordonnera l'organisation du congrès, qui se déroulera dans la ville de Québec du 21 au 28 septembre 2003.

Détenteur d'un baccalauréat et d'une maîtrise en sciences forestières, Jean-Louis Kérouac possède une vaste et une solide expérience dans le domaine, notamment sur la scène internationale. Jusqu'à tout récemment président du plus important cabinet d'experts-conseils en foresterie au Canada, il a participé à la réalisation de nombreux projets forestiers en Afrique, en Asie et en Amérique du Sud.

Vu ses compétences et son expérience, je suis certain que M. Kérouac saura relever avec brio les défis de ce poste clé, a déclaré le ministre Goodale. Il fera en sorte que le Canada tire profit de cette merveilleuse occasion qui nous est offerte de montrer au monde entier notre leadership en matière de développement durable des forêts et le caractère novateur de nos méthodes d'intendance.

Pour le Québec et ses nombreux partenaires, le Congrès forestier mondial (CFM) sera une occasion exceptionnelle d'échanger de l'information et de comparer nos expériences avec d'autres pays, d'ajouter le ministre Brassard. Ce sera aussi une tribune idéale pour diffuser les connaissances et le savoir-faire que le Québec et les autres provinces et territoires canadiens ont acquis en matière d'aménagement forestier durable.

Le Congrès forestier mondial (CFM) a lieu tous les six ans sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (la FAO). Près de 5 000 congressistes en provenance des cinq continents y sont attendus. Ces porte-parole des gouvernements, du milieu scientifique, de l'industrie et des organisations non gouvernementales analyseront et débattront différentes thématiques liées à la forêt dans le cadre de cette rencontre d'une durée de sept jours qui sera le premier grand rassemblement forestier international du troisième millénaire.

Le Canada a été choisi comme hôte du CFM de 2003 lors d'une réunion de la FAO à Rome le 17 juin 1999. Le dernier CFM a eu lieu à Antalya, en Turquie, en octobre 1997. Vous trouverez plus d'information sur le CFM de 2003 à l'adresse Internet suivante : www.cfm2003.org.

Cinquième anniversaire du décès de Jan Kerouac

Il y aura une messe commémorative le cinq juin 2001, à 17 :00 heures, à l'église de Saint-Louis -de- Gonzague, Nashua N. H. pour souligner le cinquième anniversaire du décès de Jan Kerouac, fille de l'écrivain franco-américain Jack Kerouac. Une courte cérémonie suivra au cimetière pour le dépôt d'une gerbe de fleurs. Une invitation cordiale est adressée à tous.

Pour de plus amples informations, s'il vous plaît contactez Jacques Kirouac (418) 653-8517

Fifth anniversary of Jan's death

There will be a memorial mass on June 5th at five o'clock at the Saint-Aloysius church, Nashua N.H. (48 West Hollis Street) to underline the fifth anniversary of Jan's death, the only daughter of the franco-american writer Jack Kerouac. After, a short ceremony will take place at the cemetery to lay flowers on her grave. Everybody is warmly invited.

Le « Dictionnaire biographique du Canada » en version CD-ROM

SAINTE-FOY— Les 14 volumes du Dictionnaire biographique du Canada sont maintenant disponibles en version CD-ROM. Ils seront distribués gratuitement sous cette forme, dans les bibliothèques publiques, les écoles secondaires, les collèges, les cégeps et les universités du Canada.

La Fontaine y figure, ainsi que Cabot, Cartier, Champlain, Montcalm, Wolfe, Jeanne-Mance, Marguerite Bourgeois, Timothy Eaton, Wilfrid Laurier, Alphonse Desjardins et Cornélius Krieghoff. Ces célébrités côtoient les noms d'Isabel Gunn, qui a dû se déguiser en homme pour obtenir un emploi à la Compagnie de la Baie d'Hudson, et de Joe Beef, un tavernier montréalais qui n'a jamais refusé un repas à un pauvre.

La version CD-ROM du *Dictionnaire biographique du Canada* a été lancée officiellement, hier, à l'Université Laval, qui est associée au projet avec l'Université de Toronto, depuis 1961. L'imposant ouvrage est bilingue, il contient les 7790 biographies déjà parues dans les 14 volumes. Le volume I rassemble les biographies de personnes dont la date de décès ou la dernière date d'activité connue se situe entre l'an 1000 et 1700.

Le gouvernement du Canada a accordé à ce projet une contribution de plus de 450 000 \$, conformément à son Programme des partenariats du millénaire du Canada. Le *National Post*, Hollinger et la fondation Historica lui ont aussi donné leur support. « En comprenant leur passé, les jeunes pourront mieux en apprécier la valeur pour l'avenir », a résumé Thomas Axworthy, directeur général de la fondation Historica.

Michèle LaFerrière, Journal Le Soleil, 1^{er} février 2001.



Appel à tous

Dans la revue de décembre, le Conseil d'administration de notre association faisait appel à votre participation pour trouver une devise appropriée à notre histoire de famille.

Nous remercions très sincèrement les personnes qui nous ont fait des suggestions. Parmi celles-ci, le Conseil d'administration a retenu les suivantes :

- Ø Souviens-toi de ton histoire. (ne pas oublier l'avant nous.)
- Ø Tes enfants se souviennent. (hommage aux ancêtres.)
- Ø Je me souviens de mes racines. (lien entre la Bretagne et nous.)
- Ø Fidèle à mes racines (inspiration du père de Jack qui lui disait de se souvenir de ses racines bretonnes.)
- Ø Fierté, dignité, intégrité. (trois nobles qualités inspirantes...)
- Ø Grandir malgré tout. (comme notre ancêtre, passer à travers les difficultés avec courage.)
- Ø Qui surmonte s'élève, (même sens que la précédente.)

À l'occasion de ce présent numéro, nous vous invitons à faire un pas de plus, en nous disant laquelle de ces suggestions vous plaît davantage.

Toute suggestion de votre part sera bienvenue. Vous pouvez l'adresser à :

Hélène Kirouac
25, rue Méthot # 75
Warwick QC
J0A 1M0

Vous pouvez aussi l'envoyer par courriel à : hkirouac@ivic.qc.ca

La « snowmobile » de Bombardier revit à Cap-Saint-Ignace

Marcel Guimont y amène les visiteurs observer les oiseaux

Sylvie Ruel

Collaboration spéciale

■ À Cap-Saint-Ignace, on s'adonne à une activité d'hiver unique au Québec : des balades en autoneige Bombardier B-12 des années 40.

« Ce véhicule, créé par J.-A. Bombardier, était la révolution de l'époque, raconte Marcel Guimont. Dix fois plus rapide qu'un cheval, il servait de taxi dans les campagnes isolées. Et il permettait aux gens des villages de se rencontrer... »

Marcel Guimont a plusieurs anecdotes à raconter aux passagers qui prennent place à bord de son engin insolite, lors des promenades qu'il effectue à travers la campagne de Cap-Saint-Ignace, une petite municipalité située sur la rive sud du Saint-Laurent, à quelques kilomètres à l'est de Montmagny.

Quant aux passagers d'un certain âge, ils ont eux aussi bien des souvenirs à évoquer. « Une personne m'a raconté qu'elle était venue au monde dans ce véhicule », affirme M. Guimont... Mais en 1948, lorsque le gouvernement de l'époque a décidé d'ouvrir les chemins durant l'hiver, ces engins ont été remisés sur des tas de roches et brûlés. »

Marcel Guimont possède deux de ces véhicules, qu'il a restaurés et remis à neuf. L'idée lui est venue, en 1998, d'offrir des balades en forêt à bord de ces *snowmobiles*, afin de faire connaître ce moyen de transport d'autrefois et de faire redécouvrir les plaisirs de l'hiver québécois. Les passagers s'arrêtent en route pour faire l'observation des oiseaux, et

aussi pour faire manger les petites mésanges à tête noire dans leur main.

Les amateurs d'ornithologie seront heureux d'apprendre que 55 espèces ont été dénombrées dans la région, dont la mésange à tête noire et à tête brune, le geai bleu, le pic chevelu, le grand pic et le mésanger du Canada.

Marcel Guimont organise aussi des promenades au clair de lune, avec appel du hibou et possibilité d'observer le grand duc. « Le meilleur temps pour voir ce dernier est la mi-mars », précise Jocelyn Landry, d'Ornitour, qui accompagne les ornithologues en herbes. Et du haut de la montagne, par temps clair, il est possible d'admirer, de jour et de nuit, un vaste panorama du fleuve et de l'île aux Grues, juste en face.

POUR APPRÉCIER L'HIVER

M. Guimont offre des forfaits sur mesure pour les individus et pour les groupes (un maximum de huit personnes). Voilà une façon fort simple d'apprécier l'hiver. Mais il faut être chaussé de bottes très chaudes. Les visites de Cap-Saint-Ignace : (418) 246-5105.

Pour le plaisir des yeux : on traverse le charmant village de Cap-Saint-Ignace, en bordure du Saint-Laurent, pour voir les belles maisons centenaires, dont la plupart sont bien conservées. On admire entre autres le manoir Gamache, sur la rue du Manoir, une construction de pierres de style normand, qui date de 1744, ainsi que la magnifique église paroissiale, construite en 1891.

Pour le plaisir du palais : on s'arrête au restaurant La gobichonne, qui loge dans l'ancien Hôtel Central du village. Durant les années 50, c'est à cet hôtel que s'arrêtaient les touristes et voyageurs de commerce en route vers la Gaspésie. L'endroit vous séduira par son atmosphère d'époque, sa salle à dîner peinte de couleurs à l'ancienne, son charme vieillot et, bien sûr, sa table raffinée. On y sert une cuisine apprêtée selon les arrivages de saison, qui exploite à merveille les produits du terroir. On sait que Cap-Saint-Ignace est réputé pour ses élevages. On ne manquera pas de goûter au foie blond de pintade de Cap-Saint-Ignace, ou encore au suprême de pintade déglacé au Val ambré et pomme de terre confite... On y loue aussi des chambres, décorées à l'ancienne. Au 51, rue du Manoir Est. Tél. : (418) 246-5329.

Pour le plaisir des sens : on ne manque pas La Pommeraie des Couillard. Le domaine compte pas moins de 800 pommiers. M^{me} Couillard transforme la pomme (une douzaine de variétés) en gelées, marmelades, beurre de pomme, sirops... Les gelées de pommes font un heureux mariage avec la pêche, la menthe, l'airelle du nord, la framboise, etc. À découvrir. Au 560, rue Bellevue Ouest.

Marcel Guimont est la même personne qui nous a fait faire la visite de Cap-Saint-Ignace en minibus lors de notre rencontre le 9 septembre dernier.

Représentants régionaux de l'association

Québec, Beauce

Marie Kirouac (00840)
1135, Gustave Langelier
Cap-Rouge, QC.
G1Y 2J6
(418) 654-1034

Montréal, Outaouais, Abitibi

Nancie Kirouac (02706)
20, des Sœurs grises app412
Montréal, QC
H3C 5M1
(514) 285-8823

Bas-St.-Laurent, Côte-du-Sud, Gaspésie et Provinces Atlantiques

Lucille Kirouac (01307)
123, chemin Rivière-du-Sud
Saint-François-de-Montmagny, QC
G0R 3A0
(418) 259-7805
kirouac-boulet@oricom.ca

Mauricie, Bois-Francs, Estrie

Renaud Kirouac (00805)
9, Leblanc C.P. 493
Warwick, QC
J0A 1M0
(819) 358-2228

Saguenay, Lac-St.-Jean

Claude Kirouac (02450)
2560, rue Pelletier
Jonquière, QC
G7X 8R1
(418) 542-3375
guyclaud@saglac.qc.ca

Ontario, Provinces-de-l'Ouest et Côte-du-Pacifique

Georges Kirouac (01663)
23, Maralbo Ave. E.
Winnipeg, Man.
R2M 1R3
(204) 256-0080
gkirouac@mbnet.mb.ca

United States

Vacancy

Nouveaux membres de l'Association

Région 1 (Québec-Beauce)

Ghyslain Royer, Lac Etchemin, QC (décembre)
Françoise Drézen, Québec, QC (février)

Région 2 (Montréal, Outaouais, Abitibi)

Louis Kirouac, Le Gardeur, QC (décembre)

Région 7 (United States)

Jeannine Kirouac Pattison, Troy, MI, USA (December)
France(décembre)
Mark Pattison, Washington DC, USA (December)
Robert L. Guimond, Bourbonnais, IL USA (December)
Paul E. Kerouac, Hollis, NY, USA (February)

Région 8 (France)

Maryvonne Le Coat, Morlaix,

**Au nom de tous les membres de notre association et des membres du
conseil d'administration, bienvenue parmi nous.**

Welcome to our new members

Le bris de Kirouac



**Membre de la Fédération des familles
souches Québécoises inc.**

Courrier de deuxième classe permis no: **94676**

Publié par: **L'Association des familles Kirouac inc.**

Édité par: **La Fédération des familles-souches
Québécoises inc. IMPRIMÉ - PRINTED PAPER**

Case Postale 6700, Sillery (Québec) G1T 2W2

Port de retour garanti.

Tirage: 300 copies.

ISSN 0833-1685

FONDATION: 20 NOVEMBRE 1978.

INCORPORATION: 26 FÉVRIER 1986.

www.genealogie.org/famille/kirouac/kirouac.htm

*Responsable du secrétariat
et du recrutement:*

François Kirouac

31, Laurentienne

St-Étienne de Lauzon, Québec

Canada G6J 1H8

1-418-831-4643